



Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Economic Development Project for the Southern Regions

Rapport partiel de supervision

Dates de mission: 10 au 21 Juin 2024

Date du document: 08/08/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 6947-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

ADPP	Ajuda de Desenvolvimento de Povo para Povo (Aide de Développement du Peuple par le Peuple)
AHA	Aménagements Hydro-agricoles
AOI	Appel d'Offres International
AON	Appel d'offres national
AP	Agropastoral
APD	Avant-Projet Détaillé
APPRAC	Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires
APS	Avant-Projet Sommaire
AU	Association d'Usagers
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CAIA	Cellule d'évaluation de l'impact environnemental
CONACILSS	Comité National du CILSS
CDIT	Comités de Développement Intégré des Tabanca
CGP	Comités de Gestion du Périmètre
CITEP	Comités inter-villageois d'entretien des pistes
CNP	Comité National de Pilotage
CP	Comité de Pilotage
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DENARP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DENARP II	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGEL	Direction Générale de l'Elevage
DGIDR	Direction Générale de l'ingénierie et du développement rural
DGSA	Direction Générale de la Sécurité Alimentaire
DNVA	Direction Nationale de la Vulgarisation Agricole
DRADR	Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)
DRH	Direction des Ressources Hydriques
DRP	Direction des Routes et des Ponts
DSF	Direction des Services des Forêts
FAO	Food and Agriculture Organization
FIDL	Fonds d'Initiatives de Développement Local
GAPLA	Gabinete de Planeamento (Cabinet de Planification Agricole)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIPD	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs
GIC	Groupes d'intérêt communautaire
HIMO	Haute Intensité Main D'œuvre
IBAP	Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées
IBAS	India, Brazil and South Africa Facility for Poverty and Hunger Alleviation
INPA	<i>Instituto Nacional da Pesquisa Agraria</i> (Institut National de la Recherche Agricole)
KR2	Kennedy Round 2
LPDA	Lettre de Politique du Développement Agricole
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MEF	Ministère de l'Economie et Finances
MRN	Ministère des Ressources Naturelles

MTP	Ministre des Travaux Publics
NAPA	Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
OPB	Organisation Paysanne de Base
OP	Organisation Paysanne ou Organisation de Producteurs
PADES	Projet d'Appui au Développement Economique des Régions du Sud
PAOPA	Programme d'Appui aux Organisations Paysannes Africaines
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PRRDC	Projet de Réhabilitation Rurale et de Développement Communautaire
PNIA	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPM	Plan de Passation du Marché
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
SEE	Secrétariat d'Etat à l'Environnement
STD	Services Techniques Déconcentrés
RAF	Responsable Administratif et Financier
RSE	Responsable de Suivi Evaluation
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SSE	Système du Suivi et Evaluation
SYGRI	Système de Gestion des Résultats et de l'Impact
TRIE	Taux de rentabilité interne économique
UCP	Unité de Coordination et de Pilotage
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VAN	Valeur Actualisée Nette
ZIP	Zone d'intervention du Projet

A. Aperçu du projet

Région:	Afrique de l'Ouest et du Centre	Niveau de risque du projet:	Pas à risque
Pays:	Guinée-Bissau	Catégorie environnementale et sociale:	Modérée
Nom du projet:	Economic Development Project for the Southern Regions	Classification du risque climatique (PESEC):	Moderate
N° du projet:	1100001757	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture and Rural Development
Type de projet:	Développement Rural	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Pas encore disponible
Chargé de Programme Pays:	Marcelin Norvilus		
Coordonnateur du projet:			
Zone du projet:			

Date d'approbation:	17/04/2015	Date de réception du dernier rapport d'audit:	30/06/2024
Date de signature:	10/06/2015	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	21/06/2024
Date d'entrée en vigueur:	07/08/2015	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	12
Date d'éligibilité aux décaissements:	18/01/2017	Nombre de prolongations:	2
Date du premier décaissement:	10/11/2015	Délai d'entrée en vigueur:	4 mois
Date de la revue à mi-parcours:	08/10/2018		
Date d'achèvement prévue:	30/09/2021		
Date d'achèvement actuelle:	30/09/2026		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	Debt Sustainability Framework	\$11,570,271
	Debt Sustainability Framework	\$4,734,955
	Debt Sustainability Framework	\$810,000
	IFAD	\$4,734,955
	IFAD	\$2,190,000
Répartition du financement national	Beneficiaries In-kind	\$169,367
	National Government In-kind	\$1,581,970
	Beneficiaries In-kind	\$13,600
	Beneficiaries	\$1,700,000
	National Government In-kind	\$102,000
	National Government	\$2,300,000
Répartition du cofinancement	OPEC Fund for International Development	\$6,000,000
	Rural Poor Stimulus Facility	\$373,025
	Rural Poor Stimulus Facility	\$400,000
Financement total du projet:		\$36,680,143

Mission en cours

Dates de mission:	10 au 21 Juin 2024
Jours sur le terrain:	7

Composition de la mission: Equipe FIDA : Marcelin NORVILUS, Directeur Pays FIDA Chef de Mission ; Harifidy RAMILISON, Consultant Spécialiste en irrigation et infrastructures rurales Chef de mission Technique ; Mathilde Iweins, Technical team Lead FIDA ; Karim Sissoko, Chargé de programme FIDA, Spécialiste du suivi & évaluation, Gbadié Nohon Flore, Regional Financial Management Officer, FIDA; Oscar Goué Consultant spécialiste en gestion fiduciaire ; Giacomo Ferro, Consultant, environnementaliste; Espérance NDAYIKENGURUKIYE, consultante spécialiste en communication et gestion des savoirs ; Célestin TIENON, Consultant en passation des marchés ;

Partie Gouvernementale : Idrîça CASSAMÁ, Représentant de la Direction Générale de l'Agriculture (DGA), Chef de mission, Avito Sanchez VAZ , Représentant de la Direction Générale de l'Ingénierie et Développement Rural (DGIDR), Armando PEREIRA, Président de l'Institut National de la Recherche Agricole (INPA)

Lieux visités: Région de Quinara (Gã Cumba Beafada, Gã-Cumba-S. Miguel et Biassa) ; région de Tombali (Bedanda et Caboxanque), région de Bolama/Bijagós (Bolama et Wato Mandinga)

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	∅	Note	Indicateur clé #2	∅	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		4.04	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.83

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	4	Qualité de la gestion du projet	4
Ciblage et portée	4	Gestion des savoirs	4
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	4
Productivité agricole	4	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	4
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	4	Taux de décaissement acceptable	4
Établissement de partenariats	4	Qualité de la gestion financière	3
Capital humain et social et autonomisation	5	Qualité et ponctualité des audits	3
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	4
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	5
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4	Passation des marchés	3
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	4		

Pertinence	5
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

Objectifs de la mission et principales conclusions

1. Une mission de supervision partielle du Projet d'Appui au développement économique des régions du sud (PADES) en Guinée-Bissau a été menée conjointement par le FIDA et le Gouvernement de la République de la Guinée-Bissau du 10 au 21 juin 2024. L'objectif général de cette mission était d'évaluer et de documenter la performance et l'avancement de l'exécution globale du projet, le niveau d'atteinte des objectifs et les résultats atteints à la date de la mission, et d'évaluer la pertinence de l'efficacité et des chances de durabilité du projet.
2. La mission a été reçue par Madame la Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) à Bissau. Elle s'est rendue à Buba, siège du PADES où elle a procédé, avec la participation des représentants du gouvernement et de l'équipe du projet, à : (i) l'élaboration du programme définitif de mission ; l'examen de l'état d'avancement et des réalisations du projet avant et après la dernière mission de supervision ; (ii) la visite des sites identifiés à l'île de Bolama/Bijagos et dans les 2 Régions de Quinara et de Tombali avec des échanges avec les bénéficiaires. La mission s'est également entretenue avec l'équipe du projet avec des échanges individuels et en groupe, avec les Directions et services techniques centraux et décentralisés, les administrations territoriales et les ONGs affectées dans les différentes zones d'intervention pour la mise en œuvre des activités du PADES.
3. Après une exécution jugée performante durant 7 ans de mise en œuvre, le PADES a bénéficié d'un financement additionnel de 11,57 millions USD pour d'une part compléter jusqu'en 2026 les actions dans les deux régions de Tombali et de Quinara mais surtout dans les îles Bolama/Bijagos, et d'autre part, procéder à la consolidation des acquis et asseoir les bases solides d'une durabilité des investissements et d'un auto-développement par des structures renforcées. Le projet est entré dans une phase de relance des activités en 2023 nécessitant de reprendre les étapes de recrutement de bureaux d'étude et des entreprises, de redéfinir les conventions avec les directions techniques, etc.
4. Le présent Rapport présente les principaux constats et conclusions de la mission ainsi que les recommandations sur la base des analyses qualitatives et quantitatives des réalisations du projet pendant la période d'appui.

Principaux accords de mission et conclusions

5. Entre 2017 et 2022, qui peut être qualifiée de 1^{ère} phase, le projet a eu de bons résultats en termes de nombre d'infrastructures développées et du nombre de bénéficiaires qui ont été touchés, soit 23 855 sur une cible initiale de 40 000 (59,6%).
6. Nonobstant les capacités acquises par l'équipe de l'UGP en phase 1, les nouvelles procédures appliquées dès le démarrage de la seconde phase ont fortement ralenti l'engagement des études, des travaux, voire le renouvellement des conventions des ONG en 2023, bien que plusieurs contrats et marchés soient en fin de phase de contractualisation, au passage de la mission. Au 31 mai 2024, le taux de décaissement du financement additionnel est de 40,22%. Pour le PTBA 2024, le taux de décaissement est de 46% et le taux de réalisation financière d'environ 14%. Après l'évaluation indépendante des performances de tous les acteurs impliqués dans l'exécution du Projet, des mesures doivent être prises pour corriger les lacunes constatées.
7. **Consolidation et relance de la production.** Le PADES doit consolider les acquis de la 1^{ère} phase en renforçant la capacité des Comités de Gestion des Bolanhas (CGB) à l'entretien et la maintenance des Aménagements hydro agricoles (AHA), multiplier les formations sur les systèmes de riziculture améliorés et introduire les nouvelles variétés de riz produites par l'Institut National de la Recherche Agricole (INPA) et adaptées au changement climatique en adoptant l'approche champs école paysans (CEP). Les efforts de consolidation des groupes de gestion et de renforcement des communautés (alphabétisation, caisse de résilience, etc.) se sont poursuivis jusqu'en début de cette 2^{ème} phase. Cependant, les nouvelles mesures préalables aux études techniques et à la contractualisation des prestataires^[1] ont décalé les prévisions de planification du Projet, conduisant à des retards qui devront être rattrapés en : (i) réinstaurant des conventions pluriannuelles avec les partenaires et (ii) s'assurant que les études socio-économiques soient validées dans les meilleurs délais pour mieux avancer dans leurs réalisations.
8. **Valorisation des produits.** La base productive ayant été mise en place, le Projet devra faire le suivi des équipements de transformation (batteuse, décortiqueuse) et de transport (Motos-tricycles et pirogues à moteur) fournis aux producteurs et continuer ce type d'appui. Il doit veiller à ce qu'un mécanisme efficace de gestion pour une exploitation efficiente et pérenne de ces matériels par les bénéficiaires soit mis en place et bien rodé.
9. **Amélioration de la connectivité et accès au marché.** Le projet facilitera les missions de la Direction Générale d'Infrastructures de Transport (DGIT) pour le contrôle des travaux de réhabilitation des pistes. Pour prolonger la durée de vie de ces pistes, le PADES doit renforcer encore plus les Comité Inter-villageois d'Entretiens des Pistes (CITEP), mettre en place et encadrer les Associations des Usagers des Pistes (AUP) et négocier l'éligibilité des axes réhabilités au Fond d'Entretien des Routes (FER).
10. **Gestion environnementales et adaptation au changement climatique.** Devant les importants enjeux environnementaux, la mission recommande le recrutement d'un expert en environnement au niveau du programme national du FIDA, pour les activités de Gestion des Ressources Naturelles (GRN), en particulier dans la perspective de l'expansion des activités dans les îles Bijagos via le Fonds d'Adaptation.
11. **Suivi et évaluation et gestion des savoirs.** La performance du système de suivi-évaluation (S&E) du projet est jugée globalement satisfaisante. Sur 144 recommandations de la dernière mission de supervision d'octobre 2023, 97 ont été réalisées, 39 sont en cours et 8 non entamées. Le PADES dispose d'une stratégie de gestion des savoirs de 2019 et d'un plan d'actions à actualiser. Des progrès ont été réalisés en matière de partage des connaissances générées par ses interventions avec des

contenus en adéquation avec ses objectifs.

12. **Passation de marchés.** Afin de réduire l'impact du retard de 2024, la mission recommande des mesures urgentes pour opérationnaliser le Plan de Passation de Marchés (PPM) dont : (i) le renforcement des ressources humaines, (ii) l'adoption d'approche pragmatique, (iii) l'amélioration de la qualité des dossiers, avec l'objectif d'accroître d'une valeur d'au moins 900 millions FCFA, les contrats signés en 2024.
13. **Gestion et exécution financières.** La qualité de la gestion financière du projet reste modérément insatisfaisante. Les justificatifs des dépenses présentent des lacunes. Le projet ne dispose pas de service d'audit interne. Il est urgent de renforcer les capacités de l'équipe financière dont la composition n'est pas adéquate pour l'exécution appropriée des fonctions de gestion financière avec, actuellement une vacance du poste d'assistant comptable.
14. **Ciblage, genre et inclusion sociale.** Le projet devrait améliorer l'auto-ciblage basé sur les manifestations d'intérêt afin d'atteindre les objectifs ciblés et de favoriser la participation d'un nombre critique des plus vulnérables aux activités du projet. Le projet a mis en œuvre des interventions qui ont favorisé l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que la réduction des charges de travail et la participation des femmes aux organes de décision.
15. **Stratégie de sortie.** Lors de la mission, un atelier sur la stratégie de retrait a eu lieu et a permis de lancer un processus participatif de définition d'actions concrètes pour la mise en œuvre de cette stratégie. Le projet intègre déjà plusieurs éléments de durabilité (CITEP, CGB, CGP, etc.) qu'il convient de mieux renforcer.

Titre de la mesure convenue	Date de la mission	Responsabilité	Date limite	Statut
Finaliser toutes les conventions avec les partenaires pour permettre le déploiement du projet	Juin 2024	UGP	31/07/2024	accepté
Recruter un responsable de Communication et de Gestion des savoirs	Juin 2024	UGP	01/08/2024	accepté
Actualiser la stratégie de gestion des savoirs de 2019 pour devenir une stratégie du programme pays assortie de plans d'action annuels	Juin 2024	UGP	30/10/2024	accepté
Opérationnaliser le PPM et renforcer les ressources humaines en charge de la passation de marché	Juin 2024	COORD/RPM	31/08/2024	Accepté
Réorganiser, compléter et renforcer les capacités de l'équipe financière du PADES. Etablir un plan de renforcement de capacité de l'équipe. Recruter un Assistant comptable et un auditeur interne	Juin 2024	COORD	31/07/2024	Accepté
Procéder rapidement à la rédaction de la stratégie de retrait sur la base des résultats de l'atelier participatif avec les acteurs élargis	Juillet 2024	UGP/Acteurs élargis du PADES	31/08/2024	accepté
Intensifier le renforcement des capacités des différents Comité de Gestion (CGB, CGP, CITEP) en les dotant de manuel de gestion spécifique (technique et socio-organisationnel) à chaque secteur d'activité	Juin 2024	UGP/ONGs	15/10/2024	accepté

16. [\[1\]](#) Notamment la réalisation d'études socio-économiques préalables et l'évaluation annuelle des résultats des conventions de partenariats

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

17. **Composante 1 : Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires**
18. **Sous-composante 1.1: Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles**
19. **Aménagements rizicoles de mangrove et bas-fonds.** La performance du PADES dans les aménagements rizicoles, a mené à une révision à la hausse des objectifs physiques pour ce volet. La planification des activités pour 2024 s'est heurtée à deux

impératifs que le Projet n'avait pas prévu à l'établissement de son PPM : la réalisation des diagnostics socio-économiques préalablement aux études et travaux et le délai de renouvellement des contrats^[1] des ONG partenaires. Les études prévues sur 800 ha de *rizières de mangroves de type Moderne* sont en attente de validation des TDR. Un AO pour les travaux sur 280 ha à Gandua- Cã a été lancé, l'évaluation des offres sont dans le circuit d'approbation et les travaux sont prévus pour démarrer à mi-juillet 2024. Pour les 5 *périmètres de mangroves de type Traditionnel*, de 800 ha après études^[2], les Appels d'Offres (AO) ont été lancés le 07 juin, le démarrage des travaux est estimé vers mi-juillet 2024.

20. Pour les *rizières de bas-fonds*, seulement 438 ha sont aménageables sur les 800 ha prévus initialement, les TDRs des études sont disponibles et une liste restreinte de Bureaux d'études sera soumise à approbation. Le projet doit *actualiser le PPM* en conséquence.
21. **Aménagements des périmètres maraîchers.** Le concept pour les 17 périmètres maraîchers *d'un total de 15 ha* dans les 2 Régions et dans les îles, est relativement simple avec : un forage ou un puit avec pompe solaire, un réservoir et des bassins de rétention. Les sites visités sont performants avec une bonne organisation et appropriation des Comité de Gestion des Périmètres (CGP). La mission recommande de : (i) *finaliser les documents techniques* par la *Direction Générale des Ressources Hydriques (DGRH)* en vue d'un Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) à lancer dès mi-juillet pour un démarrage des travaux estimé vers mi-septembre 2024, *tout en poursuivant le recrutement du cabinet de contrôle et de surveillance* de ces travaux et (ii) *initier l'installation de systèmes d'irrigation en goutte-à-goutte sur 1 périmètre pilote.*
22. **Protection des berges et bassins versants.** Le projet a un partenariat avec la Direction Générale de Forêts et Faunes (DGFF) et l'Institut pour la Biodiversité des Aires Protégées (IBAP) pour la protection des Bassins Versants (BV) dans les Mangroves (3.000 ha attendus). L'activité progresse lentement, les données (nombre de plants, hectares reboisés et à reboiser) sont incomplètes.
23. De nombreuses zones de BV sont déjà occupées par des plantations d'anacardes, alors que dans les rizières traditionnelles, les agriculteurs ont tendance à supprimer la bande des mangroves pour étendre leurs plantations.
24. Il est nécessaire : (i) de *travailler avec les partenaires de mise en œuvre pour établir une stratégie de collecte des données* à travers un diagnostic et un géoréférencement des terres reboisées et à reboiser (pour ceci les plans d'usage des terres développées lors des études socio-économiques pourraient être d'une aide importante) à intégrer dans le SS&E et (ii) de *responsabiliser les Comité de Gestion des Bolanhas (CGB) dans les activités de gestion des BV.*
25. **Associations d'usagers et Comités d'entretien.** Les AU mises en place assurent les actions de pérennisation des infrastructures à travers les différentes dépenses de réparation et les travaux d'entretien manuel. Les résultats des efforts d'accompagnement sont visibles, toutefois le *renforcement de capacités des CGB et CGP, doit être encore intensifié* et la formalisation des *AUs est à finaliser* dans les meilleurs délais avec la consolidation des *rôles et responsabilités* de leurs membres^[3]. La mission félicite le PADES pour son initiative d'élaborer des manuels de gestion et d'entretien (MGE) et recommande : (i) *d'ajuster la détermination des cotisations* d'entretien sur la base de parcellaires et de *sécuriser ces fonds* dans une banque et (ii) de *procéder rapidement à l'élaboration de ces MGE.*
26. **Sous-composante 1.2 : Exploitation des sites et développement des activités complémentaires**
27. **Appui à l'approvisionnement en semences et intrants.** La constitution des banques de semences se poursuit avec le recouvrement des semences de 1^{ère} et 2^{ème} générations, la mission en félicite le projet et recommande de : (i) *poursuivre les efforts de diffusion des nouvelles variétés de riz* (INPA) en zones de mangroves, adaptées au changement climatique, en collaboration avec l'INPA, avec 3 à 4 parcelles témoins par périmètre (dotées de semences certifiées) en milieu paysan et (ii) de *structurer en coopératives les producteurs de semences des 2 Régions* de Tombali et de Quinara.
28. **Production et productivité.** Considérant que la production et la productivité dépendent principalement de la superficie cultivée, du rendement agricole et du rendement de travail, la mission note avec satisfaction que les actions de consolidation ont été poursuivies en 2023-2024 avec pour effet des augmentations relatives de rendement : (i) le potentiel en terre, dans les zones d'intervention du PADES, est en voie d'exploitation effective, avec une diversification des cultures (patate douce et légumineuse), (ii) des semences de variétés performantes ont été avancées aux producteurs par le Projet ; (iii) les formations sur les itinéraires techniques améliorées (ex : SRI) ont été assimilées par les riziculteurs, et (iv) le Gouvernement a fait une première dotation de matériels modernes (batteuse, décortiqueuse) aux fédérations de producteurs pour réduire les pertes post-récoltes. La mission recommande d'intensifier les 4 axes d'intervention sus-cités.
29. **Composante 2 : Appui à la valorisation des productions et accès au marché**
30. **Sous-composante 2.1 : Promotion de métiers connexes et d'activités de valorisation post-récolte**
31. **Appui à la valorisation des produits.** Le projet a créé 5 fédérations d'agriculteurs (FA) pour faciliter l'accès au marché des OP bénéficiaires. A ce jour, ces FA ont été équipées de 14 unités de traitement de riz, 9 tricycles motorisés, 3 motoculteurs, 3 magasins de stockage et 2 pirogues motorisées. La livraison de 6 unités de traitement du riz est prévue pour fin 2024.
32. A date, la gestion de ces équipements par les FA, s'est avérée insuffisante. Le projet doit finaliser le processus de légalisation des FA, renforcer leurs capacités et les accompagner dans la gestion de ces équipements. La mission recommande de *créer des fiches d'exploitation et d'entretien des équipements.*
33. En 2023, le PAM a acheté 157 tonnes de produits des bénéficiaires dans le cadre d'une convention PADES-PAM pour le programme de cantines scolaires qui a couvert 110 sur 170 écoles (66%) de la région d'intervention du PADES, un nouvel accord est prévu pour la récolte 2024.

34. **Sous-composante 2.2 : Construction et réhabilitation de pistes rurales**

35. **Réhabilitation et entretien des pistes rurales.** Sur un linéaire total de 35,8 km prévus dans le PTBA en cours, 19,4 km, répartis sur 2 axes[4] dans la Région de Tombali sont en cours de travaux avec un taux d'avancement de 35%. Les 4 axes[5] constituant les 16,4 km restant, prévus dans les 2 Régions, sont en phase de passation de marchés pour leurs études. Pour la durabilité des pistes réhabilitées, la mission recommande de : (i) *négoier leur éligibilité au FER* ; (ii) *poursuivre le renforcement des CITEP*, avec notamment la *mise en place et structuration des AUP* ; (iii) *compléter les outils d'entretien* à fournir aux AUP ; (iv) *installer des barrières de pluies* et (v) *élaborer des manuels d'entretien des Pistes*.

36. **Acquisition de bateaux et Mise en place d'un ferry.** Les 2 bateaux servant aux FA à relier les îles à la Capitale Bissau ont été livrés et la réception du 3^{ème} est prévue à fin juillet 2024. Le processus de passation de marché pour l'acquisition d'un ferry en Appel d'Offres International (AOI) est en cours. La mission a rencontré la DGIT qui a proposé une solution alternative consistant à la construction d'un pont moins chère, sans charge de fonctionnement et plus durable. La DGIT se propose de mener une étude pour *comparer les avantages et les inconvénients des deux options Ferry/Pont* et de partager les conclusions à la prochaine mission de supervision afin de prendre la meilleure décision.

37. **Composante 3 : Coordination et renforcement institutionnel**

38. **Sous-Composante 3.1 : Coordination et suivi-évaluation**

39. **Coordination.** Le projet maintient une qualité de coordination satisfaisante. L'exercice d'élaboration du PTBA passe par les consultations des parties concernées. Le Comité de Pilotage du projet se réunit 2 fois par an pour valider le PTBA et évaluer les progrès. Des réunions de coordination se tiennent régulièrement pour discuter avec l'ensemble du staff de toutes les questions d'ordres opérationnels et administratifs. Les rapports périodiques d'activités sont produits et partagés avec la tutelle et le FIDA. Les missions d'audit et de supervision sont bien organisées aux dates indiquées. Le projet donne au staff technique l'opportunité de participer aux événements de renforcement de capacité et à la formation continue. En 2023, le projet a fait l'objet d'une évaluation de performance, et les recommandations qui en sont sorties en vue de corriger les lacunes constatées (dont le remplacement du RPM), sont en train d'être mises en œuvre.

40. **Suivi-évaluation.** Le taux de décaissement du PTBA 2024 du PADES est de 46% au 31 mai 2024. Cela est dû au fait que la mise en œuvre de la plupart des activités structurantes n'a pas démarré à cette date (études et travaux d'aménagement). Les activités réalisées sont globalement celles résiduelles relatives aux deux composantes 1 et 2, qui ont été répercutées sur le PTBA 2024. Les réalisations physiques et techniques des 3 composantes au titre du PTBA 2024 sont respectivement de 23%, 24% et 63%. A date, le projet a touché 24,797 bénéficiaires directs sur la cible finale de 45,000, actualisée avec le Financement additionnel, soit 55%, avec des services promus. Il est important de noter que depuis 2022, le projet a privilégié l'option de consolider les acquis depuis 2017, plus que l'expansion de sa portée avec la mobilisation du financement additionnel. Ceci en vue de garantir la durabilité des réalisations et de mieux préparer la stratégie de retrait.

41. **Gestion des savoirs et des connaissances.** Le PADES dispose d'une stratégie de gestion des savoirs avec des actions planifiées et budgétisées dans le PTBA 2024. En matière de partage des connaissances, ont été réalisés : 2 études de cas, 2 films documentaires, 2 vidéos didactiques, la diffusion de 14 émissions radiophoniques et des visites d'échange d'expériences. En matière de visibilité, un kit, d'articles promotionnels a été distribué. Il a un site web www.gw-pades.org, et est sur les réseaux sociaux (i) Facebook et un compte X ([twitter@PadesRede](https://twitter.com/PadesRede)), partagés avec REDE. La mission recommande de *fusionner en un site web unique* des projets financés par le FIDA celui du PADES avec celui de REDE qui est en construction. La mission recommande l'amélioration de la stratégie de gestion des savoirs par un plan de communication, des plans d'action annuels et l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités sur la gestion des savoirs pour toutes les parties prenantes.

42. **Gestion financière.**

43. Au 31 mai 2024, le taux de décaissement du Projet sur le financement additionnel est de 40,22% pour un montant total décaissé de USD 4,65 millions sur une allocation de USD 11,57 millions. Ce taux est jugé « modérément satisfaisant » mais la qualité de la gestion financière du projet reste modérément insatisfaisante.

44. Le PTBA et le PPM sont soumis avec des retards importants au FIDA pour approbation. Le contrôle interne présente des lacunes. Les recommandations des précédentes missions de supervision ne sont pas systématiquement mises en œuvre. Contrairement aux bonnes pratiques de gestion financière, le RSE est également signataire des comptes d'opérations en remplacement du RAF en cas d'absence.

45. Les rapports mensuels ou trimestriels sur l'utilisation des véhicules y compris leur consommation de carburant, ne sont pas produits par le projet.

46. Le PADES ne dispose pas de service d'audit interne. Une fonction d'audit interne est obligatoire et pourra être partagé par les projets PADES et REDE. Les états de rapprochement bancaires mensuels ne sont pas établis rapidement après la fin du mois du fait du non-enregistrement des opérations comptables en temps opportun. Les insuffisances constatées sont entre autres : le paiement à une personne physique de facture pourtant émise par une entreprise, personne morale, le non-respect des dispositions du manuel des procédures en matière d'achats par bon de commande (absence de fiche d'expression des besoins, mise en concurrence des fournisseurs non systématique, absence de bordereau de livraison ou de procès-verbal de réception).

47. **Passation des marchés.** L'approbation du PPM en Mars 2024 a causé une double contrainte sur le projet. Les études et les conventions spécifiant les besoins des activités sont retardées et de multiples processus importants sont à mettre en œuvre de manière concomitante avec des ressources en personnel limitées. Sur les 78 activités, 21 sont conclues, soit un taux de 28%. Les activités critiques nécessitant des actions rapides ou des ajustements de mise œuvre concernent principalement les conventions de partenariat avec les ONG et structures gouvernementales (24 conventions totalisant 736 371 634 FCFA) et la

réalisation des études de conceptions préalables aux investissements lourds (9 missions d'une valeur estimée à 250 658 000 FCFA). Trois marchés de travaux d'AHA d'une valeur estimée à 504 600 000 FCFA, sont en évaluation des offres ou de publication, et pourraient être conclus au 3e trimestre 2024 même si le démarrage effectif des travaux serait décalé au dernier trimestre de l'année du fait de l'hivernage. Moyennant un renforcement des ressources humaines, des ajustements tactiques, une amélioration de la qualité des documents produits, le projet pourrait accroître son volume de contrats engagés de 1,5 milliards FCFA environ d'ici la fin de l'année 2024. Les données de passation dans OPEN doivent être nettoyées pour éliminer les processus dormants (25 processus dormant d'une valeur estimée à 920 millions FCFA).

48. Sous-Composante 3.2 : Mise à échelle des Comité de Développement Intégré des Tabancas (CDIT)

49. **Mise à l'échelle des CDIT.** Les CDIT ont un rôle d'animation et d'organisation des activités de développement au niveau d'un village, et assurent aussi la fonction de liaison et de coordination avec les structures comme le CGB, CGP, CITEP, et même les FA. La crédibilité de cette structure villageoise dépend des services qu'elle rend à la communauté locale, ainsi bien que certains CDIT soient actifs d'autres doivent être redynamisés voire restructurés par le projet. Les ONG locales doivent renforcer cette structure dans la mesure où elle assurera le relais de ces dernières après le projet.

50. **Les centres d'alphabétisation fonctionnelle.** L'alphabétisation fonctionnelle produit des résultats et est perçue comme une activité pérenne. 727 apprenants dont 55 hommes sont déjà formés par le projet, avec un taux de réussite de 73%. Couplée avec les caisses de résilience, les apprenants, particulièrement les femmes sont motivées, avec des avancées en écriture, lecture et calcul de base. Cette acquisition des compétences leur permet de participer plus sereinement à d'autres activités de la communauté (sociale, économique et politique). Le PADES a signé un accord-cadre de collaboration avec la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non-Formelle (DGAENF) pour encadrer et superviser le fonctionnement de 14 centres d'alphabétisation fonctionnelle réhabilités et équipés par le projet. Il a mis des postes téléviseurs dans les 14 centres. A travers les conventions avec les radios communautaires, le projet pourrait initier les séances d'écoute et de visionnage d'émissions et vidéos complétées par des discussions d'échanges. 10 autres centres sont déjà identifiés dans la zone de PADES, sur lesquels 5 pourraient démarrer dès septembre 2024.

51. **Les caisses de résilience.** Elles sont formées en partenariat avec l'AMAE par les femmes maraîchères, bénéficiaires du projet et sont constituées de groupes d'une trentaine de femmes qui contribuent à une caisse commune (cotisation hebdomadaire d'environ 1 500 FCFA/membre). Elles peuvent ainsi bénéficier de prêts pour des activités génératrices de revenus. Une petite partie des fonds est versée dans un fonds de solidarité. Ces groupes permettent aux femmes de (i) renforcer leurs connaissances et compétences dans la gestion de leurs fonds ; (ii) augmenter leurs capacités à prendre des décisions au sein de leurs associations pour améliorer leur revenu ; (iii) promouvoir de nouvelles façons de penser et résoudre les problèmes financiers. A date, 21 caisses de résiliences ont été montées dans la zone du projet et la demande est encore forte. Le projet prévoit de lier des activités génératrices de revenus à ces caisses afin de les rendre plus durables.

52. [1] Ce renouvellement est conditionné par une évaluation positive des prestations antérieures et des modifications des TDRs, ayant nécessité de longues négociations.

53. [2] Estimation avant études de 1530 ha dont 1 périmètre dans la Région de Quinara et 4 autres dans celle de Tombali

54. [3] Pour cela les modèles développés par le KAFO devraient s'avérer très utiles

55. [4] Embranchement L33 – Botchicul (7,9 km) et Bobdé - N'Cala (11,5 km)

56. [5] Pour Catio : R7 – Botchebissa (3,4 km) et R7 – Botcheminde (2,8 km). Pour Empada : Gã Baio - Rizière Gã Cumba - Caur de Baixo (3,4 km) et Empada -Rizière Gã Cumba - S. Miguel (6,8 km)

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Organiser l'atelier de validation technique du manuel d'alphabétisation niveau 1, élaboré par la Direction Général pour l'Alphabétisation et en cours d'utilisation par les centres d'alphabétisation	UCP	09/2022
Réaliser une étude d'effets basée sur le cadre logique revu dans le cadre du financement additionnel Réaliser une étude d'effets basée sur le cadre logique revu dans le cadre du financement additionnel et l'utiliser comme instrument d'analyse des effets causés par le PADES jusqu'à présent et qui servira également de référence pour évaluer les effets de la mise en œuvre du fonds additionnel	UCP	02/2023
Vue d'ensemble et avancement du projet Approuver rapidement les études socio-économiques afin d'engager les aménagements hydroagricoles	UCP	07/2024
Durabilité et transposition à plus grande échelle Négocier l'éligibilité des axes routiers réhabilités au FER	UGP	07/2024

<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Organiser un atelier de finalisation des conventions avec l'ensemble des partenaires</p>	Coordo/RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Publier l'avis général de passation des marchés pour le PPM 2024</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : initier un AMI groupé pour les activités suivantes : GNB-1757-0100-CS-ICS, GNB-1757-0101-CS-ICS GNB-1757-0085-CS-ICS</p>	GENIE RURAL/RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Solliciter l'avis du FIDA pour la signature d'une entente directe avec le Bureau d'Etudes pour la finalisation des études APD/DAO pour l'aménagement des bas-fonds (GNB-1757-0087-CS-CQS)</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Solliciter l'avis du FIDA pour l'utilisation de la liste restreinte existante pour les demandes de propositions relatives au études de périmètres maraichers (GNB-1757-0086-CS-CQS) et les réhabilitations de types modernes (GNB-1757-0089-CS-LCS)</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Elaborer une liste restreinte pour les travaux de réhabilitation des mangrove (GNB-1757-0088-CS-QCBS) sur la base des données de marchés passées des autres sources de financement (BM, EU, etc...)</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Convention de partenariat : Ajuster le modèle des conventions de partenariat en incluant des clauses appropriées pour une durée de 2 ans, avec un octroi annuel de subvention par une lettre aux bénéficiaires.</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Ressources humaines : Renforcer de manière accélérée les ressources humaines en passation des marchés par l'affectation d'au moins un assistant technique international</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>PESEC: Renforcer les dispositions PESEC dans les DAO et Contrat par l'inclusion directe des clauses critiques en plus de la référence aux politiques PESEC du FIDA.</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Evaluation des offres : Développer et utiliser des documents types et outils simplifiés pour les rapports d'évaluation des travaux, des propositions techniques et financières</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Archivage : Initier un processus de reconstitution de l'ensemble des archives en mettant en place des fiches de suivi des documents et la mobilisation de stagiaires affectés à cette tâche.</p>	Coordo / RPM	07/2024

Durabilité et transposition à plus grande échelle Finaliser la stratégie de retrait incluant une liste de mesures à prendre avant la fin du projet pour assurer la durabilité des activités. Ces mesures devront être intégrées au PTBA.	UCP	08/2024
Gestion et exécution financière Planification: Nettoyer la base OPEN des activités dormant non reflétés dans le PTBA 2024	RPM	08/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Renforcer les capacités des ONGs et des OP, qui sont acteurs clefs à la durabilité via des ONGs performantes et l'INPA	ONGs partenaires et INPA	09/2024
Gestion du projet Établir avec les partenaires institutionnels (DGFF et IBAP) et les prestataires de services (ONG) une stratégie de collecte de données environnementales à intégrer dans le SS&E du projet.	RSE	09/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Revenir à des conventions pluriannuelles pour 2025-2026, quitte à avoir une évaluation technique à mi-parcours.	UCP	12/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Lancer les procédures d'évaluation en amont de la finalisation des conventions afin de pouvoir enchaîner les conventions	UCP	12/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Recruter un expert en environnement spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, pour soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme FIDA en GNB	UGP	12/2024
Gestion du projet Définir un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&E	UGP DGFF, IBAP, ONG	12/2024

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

57. Au 31 mai 2024, le projet a atteint 24,797 chefs de ménages pour 197,576 personnes sur une cible finale fixée à 45,000 chefs de ménages et 324,000 personnes. A noter qu'à partir de 2022, le projet a procédé à une augmentation des cibles des principaux indicateurs du cadre logique, suite à la mobilisation du financement additionnel sur lequel, un taux de décaissement de 40,22% avait été réalisé au passage de la mission. Au même moment, le PTBA 2024 connaissait un taux de décaissement de 46% pour un taux de réalisation financière d'environ 14%. En comparaison avec les taux rapportés par la supervision de 2023, les avancées paraissent plutôt marginales durant la période sous revue, et cela à juste raison. Cependant, la mission note une bonne dynamique de reprise à partir de la mi-2024.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

58. Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

59. Le cadre logique révisé à la date du 31 mai 2024, montre que des indicateurs majeurs ont connu quelques progrès, bien que moins significatifs qu'attendu. Au niveau des indicateurs de portée, le projet est passé d'un cumul de 23.855 bénéficiaires directs en octobre 2023, à un cumul de 24.797. Au niveau de l'objectif de développement, le projet a dépassé la cible d'augmentation du rendement dans la productivité du riz en réalisant 2,92 tonnes /hectare en 2023-2024, contre la cible finale de 2,5 tonnes /hectare. Ainsi, la production de riz sur les terres aménagées a atteint 30.714 tonnes contre une cible de fin de fin de projet de 30.237 tonnes pour les trois régions Tombali, Quinara et Bolama Bijagos. En 2024, le projet a formé 20 femmes sur les technologies de production dans les bas-fonds et rizeries de mangroves, atteignant un cumul de 317 personnes formées sur les techniques culturales.
60. Avec le financement additionnel, le projet a augmenté certaines cibles correspondant aux indicateurs majeurs dans le cadre logique. Ces indicateurs incluent le nombre de bénéficiaires directs qui passe de 40.000 à 45.000 ; l'augmentation de la productivité du riz sur les parcelles aménagées (de 2,5 à 3,5 t/ha) ; ou encore l'étendue géographique de l'intervention qui va désormais inclure les secteurs de Bubaque et de Caravela dans la Région de Bolama/Bijagós. Avec ces augmentations, le projet entend réussir son objectif de relancer la production agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et la diversification des revenus dans les régions cibles.
61. A l'issue de l'analyse du cadre logique et suite aux échanges avec le projet, la mission note que malgré le ralentissement, le projet se trouve dans une bonne dynamique d'exécuter son plan de travail qui a été défini pour le financement additionnel. La mission a, en effet, pu se rendre compte du fait que le projet se trouve actuellement dans une période de transition marquée par un certain nombre de circonstances dont la fin de la première phase et l'arrivée de la seconde phase avec un financement additionnel qui nécessite d'élargir les champs géographiques d'intervention. Le projet a ainsi fait le choix d'observer une période de consolidation des acquis de la première phase avant d'embarquer sur la seconde phase. La mission est arrivée au bon moment, car elle a saisi l'opportunité pour donner des orientations afin que le projet puisse réussir l'amorce de la seconde phase. La mission de fin d'année pourrait certainement confirmer cette dynamique de reprise, notamment avec un PTBA révisé et des engagements opérationnels concernant les zones d'extension.

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

62. Le projet se base sur le DCP pour mettre en œuvre sa stratégie de ciblage. Il s'appuie sur les organisations communautaires pour dérouler son programme d'activités en direction des bénéficiaires qui sont ciblés individuellement ou à travers leurs organisations (associations d'usagers, organisations de producteurs, groupements de femmes, etc.). Ce sont surtout des exploitations familiales sur les rizières de mangroves, de bas-fonds et des périmètres maraîchers. A date, le projet a atteint 24,797 chefs de ménages répartis entre les régions de Quinara, Tombali et Bolama/Bijagos sur les 45.000 ciblés à terme. Pour la campagne agricole 2023, le projet a mis en valeur près de 20,000 hectares de rizières de mangrove et de bas-fonds, pour une production estimée à plus de 30 tonnes.

Principaux problèmes

63. Principaux problèmes

64. La stratégie de ciblage du projet PADES a permis d'atteindre 24,797 chefs de ménages représentant 198,376 personnes en milieux ruraux pauvres, surtout grâce à l'appui et au suivi des ONGs locales et groupements communautaires comme les CDIT. Ces populations bénéficiaires qui vivent de production de riz dans les basfonds et les mangroves, en plus de la production légumière sur les périmètres aménagés dans le cadre de la diversification des moyens de subsistance, ont pu bénéficier des appuis du projet en termes d'aménagement des parcelles rizicoles et maraîchers dans les régions d'intervention de Tombali, Quinara et Bolama/Bijagós. De ces populations bénéficiaires, 4,629 ont bénéficié directement de renforcement des capacités sur les techniques culturales et commercialisation des produits rizicoles et maraîchers.
65. La présente mission recommande de renforcer davantage les capacités des ONGs locales et groupements territoriaux comme les CDIT et les paysans-relais, afin de bénéficier de leurs apports dans le ciblage des bénéficiaires du projet.
66. En ce qui concerne le suivi du ciblage et de la portée, le projet renseigne systématiquement les indicateurs du cadre logique au fur et à mesure que la mise en œuvre des activités progresse, et veille à la désagrégation des données par genre, le tout étant facilité par l'utilisation de la plateforme RUCHE. La mission a remarqué que les aménagements encouragent la participation des femmes aux activités de production, notamment dans les rizeries de mangrove et sur les périmètres maraîchers. La conduite des entretiens en panel a permis de comprendre que ces activités ont commencé à renforcer le pouvoir économique des femmes par l'exploitation des périmètres maraîchers et la vente des surplus de production. Une étude d'impact en cours de programmation devrait bientôt permettre d'apprécier ces variables relatives à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des femmes bénéficiaires.

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

67. Le projet fait usage de la stratégie genre développée dans le PIM, pour réussir l'intégration des femmes et des jeunes dans ses activités. Sur les 24.797 bénéficiaires directs atteints, les femmes et les jeunes représentent respectivement 10.922 et 9.452, face à une cible de 18.000 femmes et 18.900 jeunes. En 2024, le projet a poursuivi des interventions qui ont favorisé l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que la réduction des charges de travail et la participation des

femmes aux organes de décision, notamment grâce aux investissements dans la production horticole, le soutien à la création des caisses de résilience, l'alphabétisation, la réhabilitation de rizières de bas-fonds, la mise à disposition d'équipements de transformation et de traitement post-récolte.

Principaux problèmes

68. Principaux problèmes

69. Le projet a bâti sa stratégie genre sur la base des orientations données dans le manuel des opérations, la stratégie ciblage et genre ayant été élaborée que très récemment. Le spécialiste en genre et ingénierie sociale recruté pendant la première phase du projet ayant démissionné depuis maintenant deux ans, ses responsabilités ont été réparties entre l'agronome et le spécialiste en suivi-évaluation. La collaboration a continué avec les ONGs locales, les associations des femmes économiquement actives (AMAE), et les Comités de Développement Intégré des Tabancas (CDIT) pour assurer le renforcement de capacités et de promotion des activités d'intégration des femmes et des jeunes à travers l'alphabétisation fonctionnelle et les activités de caisse de résilience, entre autres.
70. Les activités d'appui à l'autonomisation des femmes et des jeunes sont régulièrement inscrites aux PTBA. Ainsi, les activités d'appui à l'accès aux terres aménagées (rizeries de bas-fonds et de mangroves, ainsi que les périmètres maraichers) par ces groupes cibles restent permanentes dans les plans d'actions du projet. A date, le PADES a réhabilité 95 hectares de rizières de bas-fonds, dont 80% sont attribués aux femmes et aux jeunes ; formé 67 multiplicateurs de semences dont 12 sont des femmes ; elles constituent 52% des 607 personnes formées à la production végétale, et sont 1322 sur 2250 ciblées à avoir bénéficié du soutien du projet dans le domaine de l'horticulture ; 37% de femmes et 25% de jeunes ont bénéficié de semences. En termes de représentativité, 40% des membres des CDIT sont des femmes, avec certains comités présidés par des femmes. Le projet a développé avec l'appui d'un consultant externe, une stratégie de plaidoyer en vue de favoriser l'accès des femmes aux actifs économiques et aux instances de décisions des organisations et groupements communautaires depuis 2022.
71. Ces interventions et stratégie ont favorisé l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que la réduction de leurs charges de travail, notamment grâce aux investissements dans la production horticole, le soutien à la création des caisses de résilience, l'alphabétisation, la réhabilitation de rizières de bas-fonds, la mise à disposition d'équipements de transformation et de traitement post-récolte. Il est toutefois recommandé de commanditer une enquête pour combler le gap du cadre logique ne permettant pas d'apprécier le niveau d'autonomisation économique des femmes et de mesurer la qualité de leur participation aux organes décisionnels ou encore la répartition équitable des avantages économiques et sociaux entre les femmes et les hommes.
72. Les recommandations de la dernière mission de supervision ont été partiellement mises en œuvre. La stratégie genre et inclusion sociale et les études socio-économiques sont disponibles. Toutefois, le projet n'a toujours pas introduit la méthode Gender Action Learning System (GALS) du fait de l'absence de l'Expert en ingénierie sociale et genre, et l'étude sur les effets genre du PADES n'est toujours pas disponible. La mission recommande de recruter cet expert dans les plus brefs délais, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de la stratégie genre et des recommandations des études socio-économiques, et afin de réduire la charge de travail de l'agronome et du responsable chargé du suivi-évaluation.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<p>Étude sur les effets du PADES sur les questions liées au genre</p> <p>Accélérer la finalisation du processus de recrutement du cabinet et transmettre le cahier des charges à l'expert genre et inclusion sociale du FIDA pour inclusion de la mesure d'atteinte des 3 objectifs stratégiques genre du FIDA</p>	Coordonnateur PADES / S&E	10/2024

Productivité agricole

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

73. Avec les récupérations de surfaces après les aménagements rizicoles et les actions d'intensification agricoles, la production totale de riz, a connu une hausse considérable dans les zones d'intervention du projet depuis la campagne 2021/2022, passant de la moyenne de 3 t/ha à 3,7 t/h, soit 23% de plus. Les actions de consolidation et d'appui suivantes ont contribué au maintien d'une bonne productivité : (i) remplissage des banques de semences par les producteurs sur la base des semences de variétés performantes qui avaient été avancées aux producteurs par le Projet ; (ii) formations sur les itinéraires techniques améliorées, et (iii) exploitation des matériels modernes de traitement du riz (batteuse, décortiqueuse) dont les fédérations d'Agriculteurs ont été dotées par le Gouvernement.

Principaux problèmes

74. Principaux problèmes

75. La productivité agricole dépend à la fois du rendement agricole et du rendement de travail. Avec l'utilisation des paquets technologiques, les rendements moyens sont passés à 2,92 t/ha contre une cible de fin de projet de 2,5 t/ha dans les terres aménagées. Le tableau suivant montre que le projet poursuit les efforts de récupération de terres pour mettre des infrastructures efficaces, assurant une meilleure productivité par rapport à des aménagements archaïques, sans aucun équipement ni organisation des parcelles.

Ecologie	Mangrove de Type Moderne	Mangrove de Type Traditionnel	Bas-fonds	Totaux
<i>Etudes à lancer en AO (Validation TDRs)</i>	800 ha		438 ha	1 238 ha
<i>Travaux lancés en AO</i>	280 ha	800 ha		1 080 ha
			Total Général	2 238 ha

76. La mise en place des banques de semences vise à disposer de semences performantes, et de surcroît, des semences de première et deuxième génération, en début de campagne, ce qui impacte très favorablement le rendement agricole. De plus, les formations sur les itinéraires techniques améliorées pour la riziculture, telle que le Système de Riziculture Intensif (SRI) dispensées par le projet aux agriculteurs des rizières de mangrove et dans les bas-fonds ont porté leur fruit car ces notions ont été bien assimilées par les riziculteurs rencontrés par la mission sur le terrain.
77. Un autre facteur qui a contribué à l'amélioration de la productivité et réduction des pertes post-récolte est la mécanisation de certains travaux critiques à savoir le battage, le vannage et le décorticage. Les Fédérations d'Agriculteurs de ces machines ont bénéficié d'une première dotation en unité de traitement de riz, décuplant le rendement de travail tout en réduisant les pertes post-récoltes. La mission recommande au projet de faire le suivi de l'utilisation et de la maintenance de ces équipements dans leur zone d'intervention et de renforcer les capacités des Comités de gestion de ces équipements.
78. Il s'agit plutôt de solutions qui ont été apportées par le Gouvernement et son projet. Le premier problème qu'on peut relever est la lenteur de la dissémination de ces équipements lié aux disponibilités de ressources financières et aux longueurs des procédures d'acquisition, considérant les coûts d'investissement nécessaires à son acquisition, le transport et les frais annexes jusqu'à ce qu'ils soient opérationnels sur un site. Le second problème potentiel est lié à la disponibilité des pièces de rechange que le projet doit inclure dans les mesures à prévoir dans sa stratégie de retrait, voire tout l'aspect du service après-vente au moment où il sera nécessaire de changer des pièces maîtresses usées.

Nutrition

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

79. En vue d'atteindre son objectif de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le projet a aménagé 22 sites maraîchers de 30 ha équipés de 56 puits améliorés et 3 forages avec système de pompage solaire et bassins de rétention d'eaux. Les femmes regroupées en associations produisent ainsi des légumes en contre-saison en complément aux productions de riz de mangroves et de bas-fonds. Les légumes produits sont répartis entre la vente et la consommation domestique, avec des apports nutritionnels importants. La mission a échangé avec les groupements de femmes et constaté de visu le bon état nutritionnel des enfants qui ont été rencontrés sur les sites des parcelles maraîchères.

Adaptation aux changements climatiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

80. Le projet a formé 22 CGP (total de 24 formations pour 1.322 bénéficiaires des périmètres horticoles, ce qui correspond à 59% des 2.250 bénéficiaires cibles) à certaines pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC). Ces connaissances seront renforcées par une formation spécifique des techniciens des ONG partenaires, la création des champs-école et la diffusion de guides techniques en langue créole local aux bénéficiaires dans les domaines de l'horticulture, et de la riziculture de mangrove et de bas-fonds. La collaboration du projet avec l'INPA est bénéfique en termes de diversification des tests de typologie de germoplasme résilient au climat.

Principaux problèmes

81. Principaux problèmes

82. Le projet vise à améliorer l'adaptation climatique des communautés bénéficiaires en promouvant des techniques et des intrants agricoles plus résilientes, ainsi que des infrastructures permettant un accès et une gestion durables de l'eau et des sols.
83. Les membres du CGP ont montré une bonne connaissance des techniques de AIC telles comme la fertilisation (par l'utilisation du fumier), la production et l'utilisation des biopesticides (à base de neem, de feuilles d'acacia, de cendres, de savon au piment, etc.), apprises lors des formations dispensées par les techniciens du projet. Cependant, la connaissance des techniques de compostage doit être renforcée pour tous les groupes du CGP. La mission recommande également d'initier les bénéficiaires aux connaissances techniques sur les cultures intercalaires et les principes de l'agroforesterie dans les parcelles du périmètre. En plus de contribuer à la diversification alimentaire et économique des ménages, ces techniques favorisent les processus de conservation (et de réhabilitation) des sols et de l'eau, qui sont nécessaires, en particulier dans certains secteurs géographiques d'intervention du projet.

84. La mission a constaté que les bénéficiaires s'approprièrent les techniques enseignées directement par les techniciens du projet, alors que la formation dispensée par les partenaires était encore faible. Ceci est également dû à la faiblesse du travail effectué jusqu'à présent par les agronomes des ONG locales, qu'il convient à partir d'ici de renforcer par une formation appropriée. Pour faciliter leur travail de suivi et de diffusion, il est souhaitable d'élaborer des guides techniques de production agroécologique (en langue créole locale), pour la gestion des cultures dans les périmètres. De tels guides pourraient également être élaborés pour les techniques de gestion de l'eau dans les zones de mangroves et de bas-fonds. La mission recommande également la création des champs-école afin d'augmenter le niveau d'appropriation et d'utilisation des techniques et des intrants fournis par le projet par les bénéficiaires.
85. En ce qui concerne la capacité des CGP et CGB à gérer les infrastructures d'eau fournies par le projet (puits, citernes, canalisations, digues), les différents groupes semblent mettre en œuvre des mécanismes de gestion et durabilité de ses équipements, ce qui représente un résultat fort pour la résilience climatique non seulement des ménages bénéficiaires, mais aussi de leurs communautés entières. La mission a également convenu avec la DGRH de commencer à installer des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte sur un périmètre pilote après le forage. En outre, la mise en œuvre du cofinancement du Fonds d'Adaptation, prévue pour la fin de 2024, renforcera les activités de récupération des terres dégradées, la construction de digues de rétention et citernes de stockage de l'eau, de forages pompés et de systèmes d'irrigation dans les périmètres des îles Bijagos.
86. En ce qui concerne la production de riz, grâce à l'accord avec l'INPA, le projet a jusqu'à présent créé 57 multiplicateurs de semences de riz de mangrove et 10 multiplicateurs de riz de bas-fonds. En 2024, il est prévu de distribuer 40 tonnes de riz de mangrove à germoplasme amélioré pour augmenter la banque de semences. La même année, 10 tonnes supplémentaires de riz de base seront introduites dans les bas-fonds à réhabiliter dans les îles Bijagos. L'étude du matériel génétique amélioré, réalisée par l'INPA en collaboration avec Africa Rice, devrait être poursuivie afin d'augmenter la diversification des espèces résilientes adaptées aux différentes caractéristiques pédoclimatiques des différents secteurs d'intervention et pourrait être étendue aux espèces végétales cultivées dans les périmètres.

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

87. Le PADES continue d'appuyer les institutions de l'Etat, tant au niveau central que régional. L'un des axes majeurs constitue l'assistance directe au Ministère de Tutelle dans la préparation de la campagne agricole et l'accès aux semences pour les producteurs ruraux. En outre, le projet entretient des rapports de collaboration avec la DGR, la DGIT et la DGRH pour leurs appuis techniques dans la mise en œuvre de ses activités. Le projet renforce les capacités de la DGR afin qu'elle intervienne dans le suivi des réhabilitations/constructions des puits, des forages et clôture des périmètres maraîchers. De même, pendant que la DGRH participe à l'installation des systèmes d'irrigation goutte-à-goutte sur les périmètres pilotes, la DGIT appuie les travaux de réhabilitation des pistes rurales.

Établissement de partenariats

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

88. Le PADES a su établir un réseau important de partenaires aussi bien avec des entités étatiques que non-étatiques couvrant un grand nombre de secteurs (infrastructures, agriculture, restauration des mangroves/bassin versant, recherche, alphabétisation, commercialisation, etc.). Ces multiples partenariats, détaillés ci-dessous, aident d'une part à l'avancement du projet mais aussi à l'établissement d'un réseau de partenaires pouvant assurer la durabilité des activités. En ce sens, il est bon que le projet soutienne les Organisations de Producteurs autant que les ONGs locales, car elles sont des acteurs ancrés sur le long terme dans le territoire. Cependant, ces multiples partenariats sont mis à mal par des procédures administratives lourdes de renouvellement annuel des conventions. Le projet gagnerait en efficacité en simplifiant ces procédures par l'usage des conventions pluriannuelles.

Principaux problèmes

89. Principaux problèmes

Partenaire	Rôle
Direction Générale d'Ingénierie et Développement Rural (DGIDR)	Assure le suivi des travaux d'aménagement hydroagricole des rizières (traditionnelles) dans le cadre du projet
Direction Générale des Infrastructures et Transport (DGIT)	Appui au projet dans le suivi des travaux de réhabilitation des pistes rurales. Participation à la définition des TdRs, l'évaluation et la sélection des entreprises soumissionnaires des propositions

Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF) des bénéficiaires et le	Suivi technique et pédagogique des centres de l'alphabétisation du projet / contribue au développement de programme d'alphabétisation. Formation des enseignants
Direction Générale des Ressources Hydriques (DGRH) du Ministère des Ressources Naturelles	Fait le suivi des réhabilitations/constructions des puits, des forages et clôture des périmètres maraichers pour minimiser la pénibilité des femmes productrices de légumes et ainsi elle participe à l'élaboration de DAO et participation à la sélection des entreprises pour les travaux d'aménagement des Périmètres Maraichers
Direction Générale des Forêts et Faune (DGFF)	Met à la disposition des communautés les espèces forestières nécessaires à la végétalisation des aires identifiées des bassins versants. En outre, elle assure le suivi des zones aménagées par le Projet en étroite collaboration avec les ONG locales et les communautés
Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP)	Assure l'appui à la communauté avec des conseils sur la reforestation des zones de mangroves menacés afin d'empêcher les dégâts qui pourront être causé par l'érosion autour des périmètres rizicoles
Institut National de la Production Agricole (INPA)	Participe dans le domaine de la recherche, il est responsable du renouvellement constant du matériel génétique par la fourniture de semences de base aux opérateurs semenciers et la conservation des germoplasmes et la formation de réseau de producteurs semenciers ; Partenariat avec AfricaRice pour améliorer les semences; Catalogue des germoplasmes
3 Directions Régionales de l'Agriculture (DRA)	Assure le suivi et conseil auprès des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles et la lutte contre les ravageurs
Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Assure l'achat des surplus des producteurs pour l'approvisionnement des cantines scolaires
ONG KAFO	Assure le suivi et renforcement des capacités des ONGs locales et développement des études socio-économiques à la base des choix des sites, nécessaire avant le début des travaux
ONG TINIGUENA	
ONGs locales (5)	Assure la formation et l'animation des groupes communautaires clefs pour la mise en œuvre des activités et la gestion durable des infrastructures du projet

90. Lors de la mission, il est ressorti l'importance de la collaboration continue avec l'ensemble de ces entités même si leur niveau de participation aux activités diffère, chaque partenaire ayant un rôle important à jouer dans la mise en œuvre et la durabilité du projet. Ainsi, même si les ONGs locales peuvent être parfois considérées comme peu performantes techniquement, leur rôle au sein des communautés est clef pour le développement des groupes communautaires. Il s'agit donc plus de renforcer leurs capacités techniques (via les 2 ONGs nationales Kafo et Tiniguena) que de les écarter du projet. Il en est de même pour les institutions locales qui manquent souvent de compétences techniques et de moyens financiers.

91. Il est apparu durant la mission, qu'à la mi-juin 2024, la plupart des partenaires n'avaient pas encore de convention 2024 signée, les nouvelles procédures administratives (via OPEN) ayant introduit de nouvelles étapes et une évaluation étant nécessaire avant tout renouvellement de convention. Sachant que le projet a un minimum de 13 conventions à renouveler par an, cela fait peser un poids inutile sur le projet et retarde significativement l'avancée du projet.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Simplification des mesures de renouvellement des conventions Revenir à des conventions pluri-annuelles pour 2025-2026, quitte à avoir une évaluation technique à mi-parcours. Lancer les procédures d'évaluation en amont de la finalisation des conventions afin de pouvoir enchaîner les conventions	UGP	12/2022
Renforcement des capacités des ONGs et des OP Renforcer les capacités de ces acteurs clefs à la durabilité via des ONGs performantes et l'INPA	ONGs performantes/ INPA	09/2024

Capital humain et social et autonomisation

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

92. En référence à la dernière supervision d'octobre 2023, le projet accompagne les femmes sur la gestion des caisses résilience et dans le renforcement des capacités des Associations d'usagers (AU) surtout à travers l'alphabétisation. Le projet a aussi renforcé les compétences des productrices dans la gestion des fonds, augmenté la capacité des femmes à prendre des décisions au sein de leurs associations et appuyé les productrices à mieux s'organiser, et à occuper des postes de responsabilités dans les OP au niveau local. En plus de l'autonomisation des femmes, les interventions du projet ont permis d'augmenter de manière significative la production alimentaire sur les périmètres aménagés, le mettant du coup, sur la trajectoire pour l'atteinte de l'objectif de sécurité alimentaire.

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

93. La qualité de l'engagement des groupes cibles est satisfaisante. Le groupe cible principal du PADES est formé des riziculteurs et des producteurs maraîchers usagers des sites réhabilités (mangroves et bas-fonds) ainsi que les éleveurs bénéficiaires des activités complémentaires de promotion de l'élevage des espèces à cycles courts. Avec l'appui des ONGs partenaires et les groupements territoriaux, le PADES touchera à terme 45,000 bénéficiaires directs, les femmes représentant 40% et les jeunes 42%. Sur le terrain, les bénéficiaires participent activement aux activités, et sont visiblement déterminées à s'approprier les acquis du projet pour la durabilité, en particulier, les groupements de femmes engagées dans l'alphabétisation, les caisses de résilience et sur les périmètres maraîchers.

Principaux problèmes

94. Principaux problèmes

95. Comme mentionné par la dernière supervision de 2023, le PADES devra élaborer un mécanisme de gestion des plaintes, et l'opérationnaliser afin de permettre aux groupes cibles de faire un retour d'information. En matière d'évaluation, des Enquêtes d'évaluation rapide (ERB) par les bénéficiaires sont prévues et devraient être régulièrement réalisées sur des thématiques en lien avec l'évolution des activités sur le terrain. En effet après la RMP, aucune évaluation rapide par les bénéficiaires n'est réalisée jusqu'ici dû au volume des tâches à accomplir par le RSE. L'évolution des indicateurs d'évaluation d'effets à court terme est documentée par les résultats des enquêtes est mentionnée dans les rapports. Ce dispositif d'évaluation et de gestion des plaintes et des compensations devra rapidement être opérationnalisé.

96. La présente mission se fait ainsi sienne la recommandation ci-dessous.

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

97. Le niveau d'adaptabilité des prestataires de services (ONGs Nationales et Locales) est satisfaisant. Le renouvellement des conventions a cependant connu un retard, qui a impacté le niveau de réalisation des activités. La dynamique actuelle de mise en place des conventions pluriannuelles (2 ans), va permettre d'améliorer significativement leur planification et éviter ou réduire les risques de suspension des activités. Pour illustration, les activités de réhabilitation des rizières sont suspendues à la contractualisation des ONG qui doivent au préalable réalisées les études socio-économiques. Les Directions déconcentrées impliquées dans le projet apportent un appui technique significatif malgré les difficultés administratives pour leur mobilisation et pour la formalisation des conventions.

Principaux problèmes

98. Principaux problèmes

99. La difficulté la plus apparente est induite par l'annualité des conventions de financement (1er janvier au 31 décembre) et les retards mis dans la signature des conventions qui est lié à la validation du PTBA et du PPM : la réduction des périodes

d'exécution, et le déphasage induit avec les périodes culturales impactent significativement et négativement le résultat du projet.

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

100. En 2022, le projet avait reboisé 343Ha de bassins-versants (37% des 927Ha visés). L'augmentation de la zone cible à 3.000Ha en raison de l'expansion de la zone d'intervention a fait chuter ce chiffre à 11% de l'objectif. Cependant, le renforcement des conventions prévues pour l'année 2024 avec les partenaires de mise en œuvre (DGFF, IBAP, ONG) ainsi que les résultats des plans participatifs d'aménagement et de gestion territoriaux réalisés par le projet, laissent présager une reprise positive de l'activité. Le projet envisage également le recrutement d'un expert environnemental pour soutenir les activités actuelles et prévues dans le domaine de la GRN et de la gestion de l'eau et des sols, à travers un cofinancement du Fonds d'Adaptation.

Principaux problèmes

101. Principaux problèmes

102. Le projet a un partenariat avec la DGFF pour la protection des bassins-versants des mangroves de type moderne (2.000 Ha attendus) et avec l'IBAP pour le reboisement des mangroves de type traditionnel (1.000 Ha attendus). L'activité progresse lentement en raison de la non-signature d'accords avec les partenaires en 2023 et d'un retard en 2024. Les données disponibles sur le nombre d'hectares reboisés jusqu'à présent (343 Ha, ce qui correspond à 11% des 3.000Ha visés) sont incomplètes et il n'existe pas d'étude technique permettant de quantifier le nombre réel d'hectares à reboiser.

103. Certaines situations limitent la capacité du projet d'atteindre les objectifs estimés. Dans les rizières modernes, de nombreuses zones des bassins versants sont déjà occupées par des plantations d'anacardes et donc sont déjà considérées comme «plantées». Néanmoins, le défi pour le projet et ses CGB reste de sensibiliser les propriétaires terriens à l'utilité de diversifier les espèces d'arbres reboisées dans les bassins-versants (y compris par l'introduction de systèmes agroforestiers pour lesquels des études ont mis en évidence les gains de productivité)^[1]. Des problèmes similaires ont également été identifiés dans les rizières traditionnelles, où les agriculteurs ont tendance à défricher la bande de protection de la mangrove, existante ou reboisée par le projet, afin d'étendre leurs plantations jusqu'au bord de la rivière. Cela pose non seulement un problème pour le fonctionnement de l'écosystème et l'existence de sa biodiversité, mais met également en péril les structures hydrauliques traditionnelles à préservation des rizières, qui doivent être reconstruites en permanence pendant la saison agricole.

104. En ce qui concerne cette activité, la mission recommande une mise en œuvre à deux niveaux. D'une part, le projet doit introduire dans les TdR des accords avec les partenaires institutionnels (DGFF, IBAP) et les prestataires de services (ONG) des indications spécifiques pour assurer (i) un service technique plus efficace et efficace, (ii) une meilleure coordination des activités du GRN à travers l'implication de toutes les parties prenantes, et (iii) un modèle de collecte de données qui doit être mis à la disposition du SS&E du projet de manière opportune et actualisée. D'autre part, le travail des CGB doit être renforcé afin qu'elles puissent promouvoir des modèles de gestion interne qui assurent la conservation et l'entretien des bassins versants dans les différents types de rizières, à travers la rédaction de manuels de gestion élaborés avec l'appui des ONG locales et de l'UGP du projet. À cet égard, les résultats des diagnostics communautaires participatifs pour l'élaboration de plans d'aménagement et de gestion territoriaux, réalisés par le projet en 2023, se sont révélés être intéressants pour comprendre l'ancrage des infrastructures/ouvrages sur le territoire et pour identifier les zones à restaurer. Ces études seront importantes pour définir un plan d'action avec la DGFF, l'IBAP, les ONG partenaires et les CGB.

105. Les indications fournies par ces études ont déjà contribué positivement à l'identification des zones de bas-fonds à réhabiliter dans les îles Bijagos, en tenant compte de la préservation des palmeraies de *raffa*, en raison de leur valeur socio-écologique et culturelle pour les populations, comme l'indiquait déjà le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) du projet.

106. Après avoir analysé les problèmes critiques existants et les besoins futurs en ce qui concerne la composante environnementale, la mission recommande le recrutement d'un expert du Génie Rural (GNR) spécialisé dans la gestion de l'eau et des sols pour soutenir le projet dans ses activités actuelles et prévues dans le cadre du cofinancement du Fonds d'Adaptation.

107. ^[1]<https://core.ac.uk/download/pdf/236413096.pdf>

108. ^[1]<https://core.ac.uk/download/pdf/236413096.pdf>

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Production de manuels de gestion des CGB Renforcer la gestion interne des CGB pour assurer la préservation et l'entretien des bassins versants par la rédaction de manuels de gestion des CGB.	UGP ONG locales	12/2023
Recrutement d'un technicien spécialiste en environnement Recrutement d'un expert en environnement spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, contracté par la FIDA pour soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme	FIDA	12/2024

Stratégie de retrait

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

109. Le projet a réalisé un atelier qui a permis de lancer un processus participatif de définition d'actions concrètes pour la mise en œuvre de la stratégie de retrait. L'atelier a eu lieu en présence de nombreux acteurs étatiques et civils engagés pour la durabilité des activités du PADES. La stratégie de sortie finale incluant les mesures à mettre en œuvre avant la sortie du projet sera prête pour cet été. Il est important de noter que le projet intègre déjà plusieurs éléments de durabilité dans ses activités. En effet les infrastructures ont été développées en parallèle des groupes de gestion locaux de ces infrastructures (CITEP, Association de gestion des rizières et des périmètres maraichers, etc.) qui sont en cours de renforcement de capacités, un processus long.

Principaux problèmes

110. Principaux problèmes

111. La stratégie de sortie mise à jour inclura : la liste des activités à poursuivre, le détail des mécanismes de transfert de l'activité et des partenaires impliqués, un détail des moyens (financier, technique, etc.) nécessaires à la continuation de l'activité ainsi que les éléments à mettre en place avant la fin du projet pour assurer la durabilité. Afin d'assurer la durabilité des activités post projet et en alignement avec les premières conclusions de l'atelier sur la stratégie de retrait, les éléments clés sont :

- Renforcement et légitimation des structures locales pour la maintenance et la gestion des infrastructures, des périmètres, des outils post-récolte/accès aux marchés et des activités de développement social (alphabétisation, caisse de résilience, etc.). Ces structures sont dotées d'organes et (parfois) d'outils de gouvernance (statuts et règlements intérieurs), cependant elles n'ont pas une base légale officielle et présentent de ce fait une fragilité critique qui laissent planer des doutes quant à leur capacité de survie dans la période post-projet. Le transfert réussi des avoirs en ce qui concerne les investissements de production reposera entièrement sur ces communautés locales qui devront démontrer toute leur capacité pour les exploiter et les entretenir. Pour cela ces groupes locaux doivent bénéficier d'un accompagnement adéquat dans tous les domaines (administratif, managérial, financier, techniques, etc.) des ONGs et structures étatiques locales qui manquent elles-mêmes de capacités. Elles devront donc elles-mêmes être renforcées (par des structures nationales plus solides) afin de jouer pleinement leur rôle de capacitation au niveau local.
- Une implication accrue de l'administration publique locale dans la stratégie de retrait du projet même s'il a déjà été relevé leur implication dans le pilotage des Comités de Concertation régionale qu'elle préside en lien avec les Directions Régionales Techniques. Ainsi par exemple, il est important de prendre attache avec la nouvelle Direction des pistes pour définir des stratégies de financement pérennes des pistes (péages etc.). L'administration locale devra jouer un rôle clef aussi bien pour le soutien technique que pour la levée de fonds nécessaire aux plus gros entretiens.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Stratégie de Retrait Finalisée Finalisation de la stratégie de retrait incluant une liste de mesures à prendre avant la fin du projet pour assurer la durabilité des activités. Ces mesures devront être intégrées au PTBA.	UGP	08/2024

Potentiel de reproduction à plus grande échelle

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

112. Le potentiel de reproduction à l'échelle concerne surtout les réhabilitations des rizeries de mangroves et la diversification des revenus des ménages. Le PADES a en effet, réhabilité 9.967 ha de mangroves et de basfonds sur une prévision de 13.365 au profit de 23.855 ménages. Cette réhabilitation couplée à la distribution de semences de riz plus résistantes aux eaux salées et aux pénuries d'eau, a conduit à une nette augmentation des rendements qui sont passés de 1,7 t/ha en 2022, à 3,7 t/ha en 2024, garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ciblés. La pratique fusionne les aménagements de types traditionnels et modernes avec l'utilisation des technologies plus efficaces, aidant à surmonter les effets des marées salées, et de l'absence des pluies.

Principaux problèmes

113. Principaux problèmes

114. La nécessité de répliquer des activités du PADES est évidente au vu des résultats au niveau des communautés. Il est impératif que le PADES montre que les investissements sont à long terme et ne disparaîtront pas avec le projet (cf importance de la stratégie de sortie) afin que le gouvernement puisse, soit soutenir directement une mise à l'échelle des activités soit convaincre des partenaires financiers de le faire.
115. Les FP's seront également un agent important de la mise à l'échelle et auront un rôle important, s'ils sont formés pour le faire, dans le renforcement des capacités de leurs membres. Le projet soutient actuellement 7 Fédérations de producteurs.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

116. La gestion du projet est satisfaisante. L'exercice d'élaboration du PTBA passe par les consultations avec toutes les parties concernées. Le Comité de Pilotage du projet se réunit deux fois l'an pour valider le PTBA et pour examiner les progrès. Au niveau de la Coordination, des réunions techniques régulières se tiennent pour discuter avec l'ensemble du staff de toutes les questions opérationnelles et administratives. Les rapports périodiques d'activités sont produits et partagés avec la tutelle et le FIDA. Les missions d'audit et de supervision sont bien organisées aux dates indiquées. Le projet a fait l'objet d'une évaluation de performance en 2023. Les recommandations formulées en vue de corriger les lacunes constatées, sont en train d'être mises en œuvre.

Principaux problèmes

117. Principaux problèmes

118. Le Projet PADES continue de maintenir sa dynamique de performance, malgré les défis de plusieurs ordres. En termes de bonnes pratiques de gestion, le projet tient régulièrement les réunions internes de coordination et d'échanges entre le staff. Au cours de ces réunions les activités ainsi que les plans de travail sont discutées et partagées, les problèmes sont analysés et des solutions proposées. Outre de ces réunions de coordination, le projet continue de tenir des cadres de concertations trimestrielles avec ses partenaires de mise en œuvre. Ces rencontres sont des opportunités de faire le point sur les activités réalisées et de discuter les points de blocage. En outre, le Comité de Pilotage se réunit au cours du dernier trimestre de chaque année pour se pencher sur le bilan de l'année qui s'achève, tirer des leçons et donner des orientations pour la planification de la nouvelle année. En milieu de l'année, il se réunit à nouveau pour discuter des avancées, des difficultés rencontrées et proposer des solutions de sorties.
119. En outre, le projet offre au personnel l'opportunité de participer aux événements de renforcement de capacités. C'est dans ce cadre que le RSE, accompagné d'un technicien du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (MADR), a participé à un atelier intensif de formation certifiée en Suivi et Evaluation, tenu à Dakar, Sénégal en 2023. De même, le Coordinateur, le Responsable de Passation de Marchés ainsi que l'Assistant ont participé à l'atelier de lancement du nouveau Système Intégré de Passation des Marchés des projets, tenu à Dakar, Sénégal. Le personnel du projet a eu également l'opportunité de prendre part à d'autres événements, dont l'atelier de formation et d'échanges entre l'unité de gestion des services financiers (FMD-WCA) et les pays francophones de WCA, ESA et LAC à Abidjan, ou encore à l'atelier de gestion organisationnelle à Bissau.
120. Le projet continue de produire des rapports à des fréquences mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles. Cependant, l'absence d'un responsable chargé de la gestion des savoirs et de la communication au sein de l'UCP a limité les aspects de capitalisation des acquis et réalisations du projet. De même, la vacance du poste de responsable d'ingénierie sociale a contribué à augmenté de manière significative le volume du travail de l'Agronome et du RSE, qui se sont repartis les rôles et responsabilités liés à ce poste.
121. Au problème de ressources humaines s'ajoutent d'autres défis qui restent à relever par la Coordination du Projet. Il s'agit entre autres, de la conduite de la nouvelle approche de programme-pays, décidée par le gouvernement, face aux difficultés de mise en œuvre du projet REDE. Ainsi, l'ensemble des projets soutenus par le FIDA dans le pays sont désormais regroupés au sein d'une coordination unifiée, pilotée par l'actuelle coordination du PADES. Avec cette reconfiguration, les attentes sont énormes et visent à faire remonter le projet REDE et l'ensemble du portefeuille de la situation actuelle de sous-performance en vue d'atteindre leurs objectifs de développement.
122. C'est dans ces conditions que la mission recommande de :
1. Recruter pour le programme-pays, un chargé de communication gestion des savoirs, qui travaillera avec des assistants placés au niveau de chaque projet ;
 2. Recruter un spécialiste en ingénierie sociale qui prendra en charge la gestion des questions genre.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Responsable chargé de Communication et Gestion des Savoirs. Recruter pour le programme-pays, un chargé de communication / gestion des savoirs, qui travaillera avec des assistants placés au niveau de chaque projet	Coordinateur National	11/2024
Responsable chargé de l'Ingénierie Sociale et Genre. Recruter un spécialiste en ingénierie sociale qui prendra en charge la gestion des questions genre	Coordinateur National	11/2024

Gestion des savoirs

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

123. Le PADES dispose d'une stratégie de gestion des savoirs. Les activités correspondantes sont planifiées dans le PTBA 2024. En matière de partage des connaissances, deux études de cas ont été réalisées, deux films documentaires, deux vidéos didactiques et 14 émissions radiophoniques ont été produits et diffusés. Des visites d'échange d'expériences ont été organisées entre les bénéficiaires du PADES d'une part et les bénéficiaires du PADES avec ceux de REDE d'autre part. En matière de visibilité, un kit, d'articles promotionnels a été confectionné et distribué. Le PADES a fait des progrès concernant le partage des connaissances générées par ses interventions avec des contenus en adéquation avec ses objectifs. Les canaux utilisés sont adaptés et accessibles mais sous-exploités.

Principaux problèmes

124. Principaux problèmes

125. A travers les conventions avec trois radios communautaires, PADES a produit et diffusé des émissions radiophoniques sur des thèmes, des contenus et formats variés, il a mis en ligne un site web www.qw-pades.org.

126. Le projet est également sur les réseaux sociaux (i) [facebook et un compte X (twitter @PadesRede)] partagés par REDE et PADES. La mission recommande de fusionner le site web du PADES avec celui en construction de REDE pour en faire un site web unique des projets financés par le FIDA en Guinée Bissau. Cette fusion permettra d'accroître la visibilité des investissements du FIDA en Guinée Bissau. La stratégie de gestion des savoirs élaborée en 2019 devrait être actualisée pour devenir une stratégie du programme pays accompagnée par des plans d'action annuels tenant compte des phases de chaque projet et d'un plan de communication. Cela implique l'identification des (i) cibles, (ii) des canaux de partage des savoirs, de communication et de visibilité, (iii) les étapes de la gestion des connaissances et de la capitalisation des expériences, les messages, les supports de partage des connaissances et de communication, (iv) les indicateurs de résultats et le calendrier d'exécution. Un atelier de renforcement des capacités pour toutes les parties prenantes est à planifier avant décembre 2024. Les publics cibles, en particulier les bénéficiaires directs du projet sont organisés (OP, OPA, CDIT, CGP, CGB, CITEP, AUP, caisse de résilience, les centres d'alphabétisation, les exploitants des périmètres horticoles, la fédération des producteurs). Ils sont des cibles et des canaux de communication à privilégier. Ces structures permettent aux équipes de PADES et aux différents partenaires de mieux s'orienter dans la capture des bonnes pratiques et des innovations. C'est un cadre idéal de partage des expériences, du savoir et du savoir-faire pour en tirer des connaissances partageables avec le grand public. La mission recommande de recruter une personne dédiée à cette activité à coûts partagés entre PADES et REDE.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Gestion des savoirs Actualiser et améliorer la stratégie de gestion des savoirs pour en faire une stratégie du programme pays avec des plans d'action annuels et un plan de communication	PADES et REDE	12/2024
Gestion des savoirs Recruter une personne chargée de la Gestion des savoirs et communication dans le cadre de l'approche programme	PADES et REDE	12/2024
Gestion des savoirs Renforcer les capacités de l'ensemble des parties prenantes afin qu'elles contribuent à l'identification des bonnes pratiques à capitaliser et à mettre à l'échelle.	PADES	12/2024

Utilisation optimale des ressources

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

L'analyse de l'utilisation optimale des ressources du projet s'est basée sur les opérations de 2023, étant donné que les activités

127. structurantes au titre du PTBA 2024 viennent de démarrer. Sur la base des informations présentées, l'exercice a consisté à comparer les coûts réels aux prévisions, puis déterminer les ratios de coûts par-rapport aux investissements, afin de ressortir la dimension de l'efficience. Jusqu'en 2022, le projet a fait preuve d'efficience dans l'utilisation des ressources. A partir de 2023 jusqu'au premier semestre 2024, la faiblesse dans l'exécution des PTBA a impacté ce point de performance qui reste toutefois assez bonne. L'amélioration de cette efficience passe nécessairement par l'accélération de la mise en œuvre des activités structurantes sur le terrain.

Principaux problèmes

128. Examen de l'utilisation optimale des ressources

129. Sur la période de janvier à décembre 2023, le projet avait présenté un PTBA dont le montant prévisionnel était estimé à 2,153,134,773 francs CFA. De ce montant, 1,330,195,703 francs CFA étaient destinés au financement des activités structurantes sous les composantes A et B, dont le coût de mise en œuvre s'élevait à 822,939,070 francs CFA (opérations et charges récurrentes). Ce qui se traduisait par un ratio de 1 :1.6. Sous cet angle, chaque unité de francs dépensé dans les coûts d'approche, produisait un investissement équivalent de 1.6, d'où l'économie d'échelle sur les opérations.

130. Cependant, sur la base des réalisations, le projet n'a exécuté jusqu'au 31 Décembre 2023, que l'équivalent de seulement 519,031,820 francs CFA d'activités structurantes à un coût réel de 527,032,016 francs CFA, soit un ratio régressif de 1 :0.9. Cette contre-performance s'explique évidemment par le fait que le PTBA 2023 n'a été exécuté qu'à hauteur de 48%, et qu'à la date de la mission, le PTBA de 2024 qui s'est construit sur les soldes de 2023, n'a toujours pas connu d'avancée significative.

131. Le ralentissement dans la progression des activités s'explique par l'option de consolidation que le projet a choisie au détriment de l'élargissement des efforts à la conquête des cibles révisées. En effet, la mobilisation du financement additionnel en 2022 a amené le projet à augmenter certaines de ses cibles. Toutefois, cette augmentation de cibles ne s'est pas accompagnée d'élargissement des interventions, le projet ayant choisi plutôt de consolider les acquis de 2017 à 2022 avant de se déployer à nouveau. Le recul concernant l'utilisation optimale des ressources pourrait être temporaire, vu que le projet s'apprête à engager d'importants travaux d'ici la fin de l'année.

132. Par ailleurs, l'approche programme-pays mise en place récemment pour rassembler l'ensemble des projets FIDA sous une même coordination, nécessitera des ajustements et reconfiguration tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau de la planification des opérations. En attendant la supervision complète de fin d'année, la mission encourage le projet à accélérer la cadence de la passation des marchés concernant les principaux travaux et études planifiés.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

133. Le PADES a adopté une approche de planification et de budgétisation qui implique les parties prenantes de manière participative. Ce processus participatif se traduit par l'examen des performances dans l'exécution du PTBA de l'année précédente et d'utiliser les leçons apprises pour élaborer le plan et le budget de l'année suivante. A la fin de l'année, l'état d'exécution du PTBA 2023 a tourné autour de 48%. En termes d'exécution physique, la composante 1 a fini l'année à 35.4%, la composante 2 à 44% et la composante sur la coordination et gestion du projet à 64%, toutes en deçà des prévisions. Les soldes non exécutés ont été répercutés sur l'exercice budgétaire 2024. Cela a créé un déphasage entre le PTBA et la mise en œuvre des activités.

Évaluation du PTBA

134. Évaluation du PTBA

135. Le retard accusé dans le déroulement des activités a mis les PTBA en déphasage avec les opérations. La mission précédente a trouvé la performance du projet modérément satisfaisante par-rapport à la mise en cohérence entre le PTBA et le calendrier d'exécution des activités. Jusqu'en 2022, la force du projet était d'avoir capitalisé les expériences acquises et leçons apprises au cours des années précédentes afin de réussir la planification et l'exécution des activités pendant l'année suivante.

136. Toutefois, la présente mission note que le projet a décidé de marquer une pause dans l'expansion au niveau des opérations pour se consacrer à une consolidation qualitative des acquis. Ce ralentissement stratégique ne semble pas avoir été pris en compte dans l'élaboration du PTBA 2024. Au contraire le budget a même été revu à la hausse en 2024 passant de 2,154,134,773 à 3,931,369,792.80 francs CFA, soit près de 45% d'augmentation. Aussi, le rapprochement entre les deux projets en 2024, va entraîner une mutualisation de certains postes de dépenses, et pourrait amener à revoir la stratégie de mise en œuvre de certaines opérations. **La mission recommande à cet effet, de réviser le PTBA 2024 à la lumière des nouvelles conditions et d'ajuster les prévisions en conséquence.**

137. Les pistes d'amélioration des taux de décaissement sur le PTBA de l'année en cours existent toujours et sont à la portée du projet avant la prochaine supervision. Il s'agit entre autres, d'accélérer les processus de passation des marchés relatifs à la réalisation des études diagnostiques, au renouvellement des différentes conventions avec les ONGs partenaires, la poursuite du renforcement de capacités des organisations de producteurs, et de parachever l'acquisition des 3 bateaux.

138. En outre, le projet doit s'atteler à combler le déficit en ressources humaines par le recrutement dans les plus brefs délais d'un responsable du volet ingénierie sociale et genre, d'un responsable chargé de communication et gestion des savoirs dans le cadre de l'approche programme-pays. Il doit également veiller au renforcement du système de suivi-évaluation par le recrutement d'un consultant pour la conduite des enquêtes rapides d'effets suivie de formation. La formation continue du RSE

sur la RUCHE doit être complétée par l'initiation au Système d'Information Géographique (SIG) afin d'être en capacité de produire et d'utiliser les informations de géolocalisation relatives aux activités du projet.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Révision du PTBA 2024. La mission recommande à cet effet, de réviser le PTBA 2024 à la lumière des nouvelles conditions et d'ajuster les prévisions en conséquence.	Coordinateur National	11/2024

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

139. La performance du système de suivi-évaluation (S&E) du projet est jugée globalement satisfaisante. Le personnel en charge dispose des outils nécessaires, et collabore avec des points focaux et des animateurs ruraux en charge de la collecte et de la remontée des données. Le processus n'est pas sans obstacles, mais l'équipe en place est déterminée à relever le défi. Elle s'est montrée jusqu'ici capable de suivre l'exécution des activités de toutes les composantes et de produire les rapports périodiques suivant le calendrier établi. Elle entend renforcer davantage ses capacités dans les semaines à venir par la formation continue sur l'utilisation de la RUCHE, ainsi que sur les techniques de collecte et d'insertion des données du système d'information géographique (SIG).

Évaluation du système de suivi-évaluation

140. Évaluation du système de suivi-évaluation

141. Le système de suivi-évaluation du projet est mis en œuvre par une équipe de 2 personnes au niveau de la Coordination. Il s'agit du principal responsable (RSE) qui est aussi chargé des aspects de gestion des savoirs et communication, appuyé par une assistante.

142. Au niveau décentralisé, le travail de collecte des données de premier niveau est assuré par un animateur communautaire pour chaque ONG partenaire en duo avec un point focal ou paysan-relais au sein des CDIT. Ces agents sont équipés de moyens techniques et d'outils pour suivre de près le déroulement des activités, collecter les informations et faire la remontée vers leurs superviseurs. Après un premier niveau de nettoyage, les superviseurs des ONGs transmettent les données collectées aux points focaux aux Directions Régionales de l'Agriculture (DRA) de Quinara, Tombali et Bulama-Bijagos.

143. Les données ainsi validées par les DRA sont saisies dans la plateforme RUCHE, puis nettoyées par le RSE. En premier lieu, les ONG saisissent les données dans les fichiers électroniques à travers une application dénommée *YAMBEE*. Les informations ainsi saisies deviennent accessibles sur la RUCHE par le RSE et son Assistante. C'est à partir de cette validation que les indicateurs du cadre logique sont renseignés. Pour les besoins de rapportage, la RUCHE offre la possibilité d'importer les données financières à partir du logiciel de gestion financière, et aussi l'option d'insérer les informations SIG des activités rapportées.

144. Toutefois, la mission constate que le rapportage s'est limité jusqu'ici aux seuls résultats de premier niveau et ne comporte pas d'informations relatives aux données de géolocalisation (SIG). Des discussions avec le RSE et l'Assistante, il ressort que l'équipe a besoin de formations spécifiques sur (1) la conduite des évaluations rapides des effets afin de pouvoir renseigner adéquatement les indicateurs d'effets, et (2) sur l'utilisation du SIG pour la collecte et l'insertion des coordonnées géographiques des activités.

145. En ce qui concerne les Enquêtes d'Evaluation Rapides des effets, la dernière remonte à 2019, conduite par un Consultant Externe. Depuis, cette enquête n'a plus été menée en raison du manque de capacité et de méconnaissance du domaine. Pour résoudre ce problème et permettre de préparer le terrain pour l'étude d'impact finale, **la mission recommande d'avoir recours aux services du même consultant avec pour double objectif de (i) conduire une étude rapide des effets en 2024, et (ii) de faire un transfert de connaissance /savoir-faire au RSE et à son Assistante.**

146. Concernant la collecte et l'insertion des données SIG, l'équipe de S&E a prévu de prendre part à une formation continue sur la RUCHE à Lomé en Juillet-Aout 2024. Cela pourrait être l'occasion de poser le problème de SIG et de trouver une solution pratique. La mission de supervision prévue pour le mois de novembre 2024 pourrait en discuter davantage et convenir de la démarche à suivre. Les solutions alternatives pourraient tout-aussi provenir d'une collaboration avec la Direction Générale d'Ingénierie et de Développement Rural (DGIDR) qui dispose de compétences dédiées au SIG.

147. Les obstacles rencontrés dans la remontée des données ont été discutés, et portent entre autres, sur la vérification des données collectées, et la faiblesse générale de capacités des ONGs et des partenaires étatiques (DRA). Cela a pour conséquence de retarder le processus de validation et d'acheminement des données. Le projet prévoit à cet effet, d'équiper les DRA d'outils informatiques adéquats, et de la formation. En outre, des renforcements de capacités sont nécessaires pour les CDIT et les agents des ONGs, qui constituent ensemble un maillon essentiel dans la collecte des données à la base.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Conduire les Enquêtes Rapides d'Effets en 2024 Conduire les Enquêtes Rapides d'Effets en 2024 avec l'appui du consultant qui les a faites en 2019 (si toujours disponible) avec pour double objectif de (i) conduire une étude rapide des effets en 2024, et (ii) de faire un transfert de connaissances /savoir-faire au RSE et à son Assistante.	RSE	11/2024
Intégrer les données du Système d'Information Géographique Intégrer les données du Système d'Information Géographique – prendre des dispositions afin de pouvoir générer et insérer les coordonnées géolocalisations des activités du projet dans la RUCHE	RSE	11/2024

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

148. En 2023, la note de révision de la Procédure d'Évaluation Sociale, Environnementale et Climatique (PESEC) et le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ont été rédigés et alignés sur les exigences de la législation du pays et des procédures environnementales et sociales du FIDA. Les lignes directrices du plan sont en cours d'intégration dans les TdR et les conventions signées avec les partenaires institutionnels (AAAC, IBAP, DGFF) et les prestataires de services (ONG nationales et locales, entreprises de construction), ainsi que dans les plans de gestion participative en cours de définition avec les bénéficiaires. La mission a mis à jour le CGES actuel, mais l'UGP doit le compléter en organisant un atelier avec les partenaires du projet.

Évaluation des PESEC

149. Évaluation des PESEC

150. À ce jour des progrès ont été réalisés en termes de réponses apportées par le projet :

- Les études d'évaluation environnementale du projet, actualisées récemment, comprennent une analyse détaillée des impacts de la réhabilitation des piste rurales; une analyse d'impact des activités de production agricole sur la dégradation des sols, sur la biodiversité et sur les écosystèmes dans les zones d'intervention. Elles incluent également, un diagnostic des risques sociaux potentiels qui peuvent affecter l'atteinte des objectifs du projet, résultats de l'accès et utilisation des ressources naturelles par les communautés bénéficiaires.
- Les impacts sociaux et environnementaux potentiels des interventions ont été pris en compte dans le PGES actuel et les mesures d'atténuation des principaux impacts négatifs potentiel des interventions sont bien identifiés tout comme la potentialisation des impacts positifs issus du projet:

151.- Ex. 1: l'identification des zones de bas-fonds à réhabiliter dans les îles Bijagos, réalisés lors de diagnostics participatifs promus par les ONG, a pris en compte la conservation des palmeraies de *rafiá*, en raison de leur valeur socio-écologique et culturelle pour les populations locales, comme indiqué dans le PGES du projet.

152.- Ex. 2: Les accords conclus avec les entreprises chargées de réhabiliter les pistes ont pris en compte leur responsabilité de restaurer les conditions de sol et de couverture végétale appropriées dans les zones environnantes, comme indiqué dans le PGES.

- Les orientations des CGES ont été intégrées dans les TdR et les conventions qui seront signées en 2024 avec les partenaires institutionnels (AAAC, IBAP, DGFF, INPA) et les prestataires de services (ONG nationales et locales, entreprises de construction), ainsi que dans les plans de gestion participative qui sont élaborés avec les bénéficiaires, afin de rendre opérationnelles certaines mesures d'atténuation de l'impact environnemental. Il s'agit notamment d'actions de conservation et de gestion de l'eau et des écosystèmes par la protection des berges des bassins fluviaux, la restauration des mangroves en aval des rizières et la production et la distribution de semences de riz améliorées aux agriculteurs.

153. Principaux problèmes:

- Le projet ne dispose d'aucun système de suivi et de contrôle du PESEC et le PGES n'est pas encore intégré dans le SS&E du projet, bien qu'un tableau de suivi de la mise en oeuvre du PGES/PESEC ait été rempli par l'UGP en octobre 2023.
- Le CGES du projet a été rédigé en 2023 par l'UGP avec l'appui d'un consultant externe et la collaboration des partenaires du projet. A ce jour, seulement à 51% des lignes directrices formulées correspondent à un plan de mise en oeuvre. Il est urgent de finaliser le plan de mise en oeuvre en incluant toutes les activités.
- Les faiblesses institutionnelles des partenaires nationaux, en particulier les institutions étatiques (AAAC, DGF, IBAP), ne permettent pas de garantir une implication effective dans la prise en compte des exigences du PESEC, ce qui a justifié l'organisation par l'UGP du projet de sessions de sensibilisation des acteurs dans ce domaine.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Définir un système de suivi de la mise en œuvre du PESEC Définition et intégration d'un système de contrôle PESEC/PGES dans le SS&E du projet	UGP	11/2024
Gestion des PESEC Achèvement de la rédaction du CGES par le biais d'un atelier ouvert à la participation des partenaires du projet	UGP Partenaires Institutionnels ONG Nationales	11/2024
Gestion des PESEC Organisation de sessions de sensibilisation aux lignes directrices PESEC/PGES pour les partenaires institutionnels du projet	UGP Partenaires Institutionnels	11/2024

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable

Note: 4.0

Notation précédente: 4

Justification de la note

154. Automated rating based on IFAD disbursement data

Principaux problèmes

155. A date, sur un total de ressources additionnelles allouées de 11,57 millions USD, le total des décaissements sur les fonds du FIDA est de 0,729 million USD soit un taux de décaissement de 6.30%. La mission note que le projet est en retard dans la soumission des RFI du premier et du deuxième trimestres 2023 alors que les décaissements des ressources du FIDA sont basés sur ces rapports. La mission recommande au projet de mieux s'approprier de la méthode de décaissement basée sur les rapports financiers intérimaires afin de soumettre des demandes d'avance dans les délais appropriés.

156. La participation de l'OFID au coût du PADES est de 6 millions USD sur lesquels les décaissements sont évalués à 5,831 millions USD soit un taux de décaissement de 97,20%.

157. Les justificatives de l'utilisation des fonds accordés par le FIDA dans le cadre du mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF), ont été rapportées au FIDA au cours premier trimestre 2023.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Amélioration du taux de décaissement des fonds FIDA</p> <p>Renforcement de capacité de l'équipe financière pour mieux s'approprier de la méthode de décaissement basée sur les rapports financiers intérimaires afin de soumettre des demandes d'avance de manière trimestrielle.</p>	RAF / Coordonnateur	07/2024
<p>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs</p> <p>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.).</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordonnateur/RSE	12/2024
<p>Ajouter au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur et son empreinte digitale</p> <p>Ajouter au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur de chaque bénéficiaire de distribution de vivres, biens, intrants, etc. Ajouter à la signature de chaque bénéficiaire son empreinte digitale.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordonnateur/RSE	12/2024
<p>Remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</p> <p>Le PAM devra remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	PAM/Coordonnateur/RSE	12/2024
<p>Signature des listes de distribution par CDIT, Association Villageoise, ONG et 3 agents PADES</p> <p>Après chaque distribution, les représentants des trois entités suivantes doivent signer la liste pour attester de la véracité des informations liées à la distribution : CDIT, Association Villageoise, ONG. Les agents du PADES doivent valider chaque liste avec trois signatures requises: Responsable Ingénierie Sociale, Agronome et Responsable Suivi-Evaluation. Le Coordonnateur du PADES devra ensuite examiner tous ces documents et les valider puis les transférer au RAF pour prise en compte comme justificatifs pour la DRF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordonnateur/RSE/RAF	12/2024
<p>Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.)</p> <p>Acquisition des semences par le PADES Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.) Payer le fournisseur par virement bancaire ou signer un avenant pour changer les modalités de paiement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordonnateur/RAF	12/2024

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

158. La qualité de la gestion financière du PADES s'est quelque peu dégradée depuis la dernière mission de supervision. Le retard

dans la saisie comptable ainsi que dans la préparation des états de rapprochement bancaire sont quasi permanents, les rapports financiers intérimaires automatisés du premier et du deuxième trimestres 2023 ne sont pas encore soumis au FIDA, l'organisation et l'exhaustivité des supports justificatifs comptables ne sont pas adéquats, la gestion des véhicules y compris le carburant n'est pas conforme aux dispositions du manuel des procédures. Au regard de ces insuffisances, la gestion financière du PADES est jugée « plutôt insuffisant ».

Principaux problèmes

159. **Organisation et personnel.** L'effectif actuel du Service Administratif et Financier (SAF) du PADES, comprenant le RAF et le Comptable, ne permet pas une prise en charge appropriée des activités de gestion financière du projet. Le poste d'Assistant Administratif et Comptable, reste vacant depuis décembre 2021.
160. **Budgétisation.** Le PTBA 2023 a été soumis au FIDA au mois de février 2023, soit plus d'un mois après le démarrage de l'année considérée. Le FIDA a donné son ANO en date du 13 février 2023. Le PTBA 2023 n'a donc pas été approuvé en temps opportun (60 jours avant le début de l'année). Les travaux de préparation du PTBA 2024 n'ont pas encore été lancés. Au 31/08/2023, le taux d'exécution effectif du PTBA 2023 est de 16,72%. En tenant compte des engagements, ce taux s'établit à 22,51%. Ce faible niveau d'exécution s'explique par le retard pris dans la signature des conventions avec les partenaires d'exécution.
161. **Dispositions relatives aux flux de fonds et aux décaissements.** La mission note que les comptes d'opérations fonctionnent sous la signature conjointe du coordonnateur et du RAF. Le RSE est également signataire et remplace le RAF en cas d'absence. Cette disposition n'est pas conforme aux bonnes pratiques de gestion financière. En effet, le RAF est seul garant du maintien d'un dispositif de contrôle interne financier approprié avant tout paiement. **Contrôles internes.** La gestion actuelle du carburant n'est pas conforme aux dispositions du manuel des procédures de gestion du projet. Les consommations de carburant ne sont pas formalisées par des bons de sortie signés par le RAF. La gestion des véhicules n'est pas faite conformément au PIM. En effet, des journaux de bord sont disponibles dans les véhicules mais ne sont pas correctement et régulièrement tenus par les Chauffeurs. Ces registres ne sont pas aussi validés par le RAF. Aucun rapport récapitulatif mensuel ou trimestriel sur l'utilisation des véhicules y compris leur consommation de carburant, n'est produit par le RAF.
162. Le PADES ne dispose pas de service d'audit interne. Toutefois, la mission estime qu'une fonction d'audit interne est nécessaire au regard des insuffisances de contrôle interne constatées. Ce dispositif pourra être partagé par les projets PADES et REDE.
163. **Comptabilité et rapports financiers.** Le registre des actifs immobilisés est tenu à partir du logiciel Tom2pro. Cependant, ce registre comporte des erreurs de classifications des immobilisations par nature (à titre d'exemple, les matériels de bureau sont enregistrés parmi les aménagements de bureau).
164. Les opérations comptables ne sont pas enregistrées par le comptable en temps utile et le contrôle des enregistrements erronés n'est pas effectué par le RAF. Par ailleurs, les comptes banques sont rapprochés mensuellement, mais pas en temps opportun.
165. **Revue des pièces justificatives des SOE.** La mission a passé en revue les DRF de justification du 1^{er} et du 2^e trimestre 2023. Les insuffisances constatées sont entre autres : le non-respect des dispositions du manuel des procédures en matière d'achats par bon de commande (absence de fiche d'expression des besoins, mise en concurrence des fournisseurs non systématique, absence de bordereau de livraison ou de procès-verbal de réception). La mission a également noté l'absence d'ordre de mission pour certains déplacements à l'extérieur du pays. En l'absence des ordres de mission, les frais de missions payés ne sont pas justifiés. Par ailleurs, certains ordres de mission à l'étranger sont signés par le Coordonnateur contrairement aux dispositions du manuel des procédures qui prévoient la signature du Ministre de l'Agriculture ou du Directeur Général de l'Agriculture. En fin, l'établissement des rapports de mission n'est pas systématique.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Paiement des personnes physiques</p> <p>Les paiements, chèques et ordres de virement, doivent être établis au nom des entreprises émettrices des factures et non pas au nom de personnes physiques.</p>	COMPTABLE / RAF / Coordonnateur	07/2024
<p>Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique au SAF</p> <p>Réorganisation du Service Administratif et Financier Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique pour assurer l'application effective des tâches réparties entre la RAF, le Comptable et l'AAF.</p> <p>FMD ISM NOV-23: Un AAF a été recruté en Nov-2023 et la répartition des tâches entre le RAF, le Comptable et le nouveau AAF est en cours.</p> <p>SM JUNE 2024 / L'AAF a encore démissionner, reconduire</p>	Coordonnateur / RAF	10/2024

<p>Préparation du PTBA 2024</p> <p>Soumettre à l'avis de non-objection du FIDA, le PTBA 2024 au plus tard le 30 novembre 2023 et conclure les conventions avec les partenaires d'exécution au plus tard le 10 janvier 2024</p> <p>ISM DEC-23: PAS ENCORE SOUMIS AU 1 DEC 23, MAIS DEVRAIT L'ETRE EN DEC-23.</p> <p>SM JUNE 2024 / PTBA soumis en février 2024</p>	<p>Coordo/RSE/RAF</p>	<p>10/2024</p>
<p>Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV</p> <p>Suivi budgétaire Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV de réunions dédiées à cette analyse.</p> <p>FMD ISM NOV-23: PAS DE PROGRES.</p> <p>Non exécuter Reconduire au 31 décembre 2024</p>	<p>Coordonnateur/RAF/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p>Organisation du service administratif et financier (SAF)</p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p> <p>ISM DEC-23: LES FICHES DE POSTE ONT ÉTÉ REVISÉES AVEC LA MISSION ET DOIVENT ÊTRE SOUMISES À L'ANO DU FIDA AVANT DEC-23</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire la recommandation</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p>Elaboration des conventions de partenariat de mise en œuvre</p> <p>Préciser les références bancaires du partenaire dans les conventions et contrats de mise en œuvre.</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p>Gestion des stocks de carburant</p> <p>Justifier les consommations de carburant par des bons de sortie préalablement signés par le RAF conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</p> <p>Former les chauffeurs à l'utilisation des carnets de bord des véhicules et veiller à leur renseignement correct et régulier conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</p> <p>Produire un rapport mensuel sur l'utilisation des véhicules, y compris leur consommation de carburant, à soumettre au Coordonnateur.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>

<p>Renforcement des contrôles interne du PADES</p> <p>Mettre en place une fonction d'audit interne, partagée par les projets PADES et REDE.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Gouvernement/FIDA	12/2024
<p>Sécurisation des valeurs</p> <p>Acquérir deux coffres-forts pour mieux sécuriser la garde des valeurs du projet.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordo/RPM/RAF	12/2024
<p>Cohérence entre comptabilité et fichier des immobilisations</p> <p>Rapprocher le fichier des immobilisations avec la comptabilité afin de corriger les écarts ou erreurs d'enregistrement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p>Justification des saisies comptables</p> <p>Établir systématiquement les fiches d'imputation comptables éditées à partir du logiciel Tom2pro et soumettre ces fiches au contrôle et à la signature du RAF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p>Organisation de la documentation comptable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifier les opérations des journaux de trésorerie par l'original des pièces comptables. - Justifier les avances accordées aux partenaires dans les classeurs des journaux des partenaires. - Justifier une opération de prise en charge uniquement par une fiche d'imputation à classer parmi les pièces justificatives de l'écriture de règlement subséquente. <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p>Suivi des comptes banques</p> <p>Établir et faire valider par le RAF et le Coordonnateur, les états de rapprochement bancaire mensuels au plus tard le 10 du mois suivant.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p>Contrôles internes financiers et comptables</p> <p>Veiller à la consistance des pièces justificatives avant la signature d'un titre de paiement (chèque, ordre de virement) et veiller à l'exhaustivité des pièces justificatives lors du contrôle des fiches d'imputation comptable.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p>Organisation du service administratif et financier (SAF)</p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p>	RAF	12/2024

Habilitations sur les comptes d'opérations Modifier les habilitations de signature des comptes d'opérations de sorte que le RSE signe conjointement avec le RAF en cas d'absence du Coordonnateur suivant autorisation de ce dernier.	Coordonnateur / RAF / RSE / GOUVERNEMENT	12/2024
---	--	---------

Qualité et ponctualité des audits **Note: 3** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

166. La revue du FIDA a jugé la qualité et la ponctualité du travail d'audit comme étant « Modérément Insatisfaisantes » avec un score de 3 sur 6, sur la base que le rapport d'audit a été reçu dans les délais prescrits avec toutefois le travail d'audit jugé relativement insuffisante en relation avec les exigences des termes de référence (TORs) en ce qui concerne les points ci-après

Principaux problèmes

167. La revue du FIDA a jugé la qualité et la ponctualité du travail d'audit comme étant « **Modérément Insatisfaisantes** » avec un score de **3 sur 6**, sur la base que le rapport d'audit a été reçu dans les délais prescrits avec toutefois le travail d'audit jugé relativement insuffisante en relation avec les exigences des termes de référence (TORs) en ce qui concerne les points ci-après :

1. L'évaluation du FIDA a relevé que l'auditeur n'avait pas consacré comme demandé, une section du rapport d'audit aux procédures convenues décrites à la section « 6. *Portée des procédures convenues* » des termes de référence – section dans laquelle il lui est demandé de mettre en œuvre les procédures spécifiques mentionnées dedans et de communiquer dans une section distincte du rapport d'audit ses constatations factuelles ainsi que toute dépense inéligible identifiée au cours de ses travaux ;
2. Par rapport à l'exhaustivité et à la conformité des états financiers, la revue du FIDA considère, qu'il relevait de la responsabilité de l'auditeur de s'assurer de l'exhaustivité et de la conformité de l'ensemble des états de synthèse constitutifs du dossier d'audit tel que mentionné à la section « V. *Etablissement de rapports* » des TORs, aussi bien en ce qui concerne les états exigés par le SYCOHADA que de ceux requis par le FIDA ;
3. En relation avec les principes et politiques comptables énoncés par le projet pour la préparation des états financiers, l'évaluation du FIDA considère, qu'il relevait aussi de la responsabilité de l'auditeur de s'assurer que les politiques comptables mises en œuvre ou énoncées par le projet pour la préparation des états financiers étaient conformes aux dispositions des normes SYCOHADA et de signaler dans son rapport toute déviation à celles-ci pour laquelle il aurait demandé une révision et à laquelle le projet ne s'était pas conformer ;
4. En ce qui concerne les insuffisances relevées sur les notes annexes, la revue du FIDA considère, qu'il relevait également de la responsabilité de l'auditeur de s'assurer que les notes aux états financiers du projet étaient exhaustives et communiquaient toutes les informations nécessaires et pertinentes à une présentation fidèle de la situation financière du projet qui ne sont pas directement apparentes ou incluses dans les états financiers eux-mêmes.

168. La lettre de gestion intègre les recommandations portant sur l'exercice audité avec les commentaires de la direction du projet comme requis par les exigences d'audit du FIDA. En outre, elle a fait le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations de l'exercice précédent comme demandé dans les TORs d'audit. Toutefois, dans le but de permettre à la Direction du projet et au FIDA de prioriser la mise en œuvre des recommandations formulées dans la lettre de gestion, l'évaluation du FIDA recommande que dans le futur, l'auditeur définisse et communique son appréciation du niveau de risque liée à chaque recommandation. En outre, en vue de favoriser une exploitation optimale du contenu du rapport d'audit et de la lettre de gestion, la revue du FIDA recommande que dans le futur, le projet requiert les services d'un traducteur professionnel pour assurer leurs traductions du portugais au français.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Déduction de l'impôt obligatoire de démocratie sur les salaires Il est obligatoire faire la déduction de l'impôt de démocratique sur les salaires, au cas contraire le PADES pourra être pénalisé et aussi paiera les amendes.	RAF/COORDO	12/2023
Actualiser le Manuel des procédures Administratives Comptables et Financiers Actualisation du Manuel des procédures Administratives, Comptables et Financières.	RAF/COORDO	12/2023
Etiqueter tous les immobilisations Etiqueter tous les immobilisations	RAF/COMPTABLE	12/2023

<p>Trouver une solution pour la finalisation des travaux de constructions de digues par la société HIDROLACS en arrêt à cause du montant alloué aux travaux que la société a déclaré insuffisante</p> <p>Procéder conformément au contrat établis entre le PADES et la société HIDROLACS. Mettre en oeuvre les procédures nécessaires de la part de PADES pour que HIDROLACS assume ses responsabilités</p>	COORDO	12/2023
<p>Justifier et Autoriser les sorties d'immobilisations</p> <p>Aucune immobilisation ne doit sortir sans un document que justifie et aussi qu'autorise la sortie.</p>	RAF/COORDO	
<p>Faire les imputations budgétaires conformément aux comptes liées aux activités correspondantes du PTBA</p> <p>Faire des imputations conformément aux comptes liées aux activités correspondantes du PTBA.</p>	RAF/COMPTABLE	
<p>Verifier et valider les brouillards de caisse respectivement par le Comptable et le RAF</p> <p>Mensuellement le comptable doit vérifier et le RAF doit valider les brouillards de caisse.</p>	RAF/COMPTABLE	
<p>Faire des rapprochements des montants du PTBA et celle du logiciel comptable.</p> <p>Faire des rapprochements des montants du PTBA et celle du logiciel comptable.</p>	RAF	
<p>Effectuer le paiement des impôts dans les délais établis par la loi</p> <p>Effectuer le paiement des impôts dans les délais établis par la loi, éviter les amendes et pénalités</p>	RAF/COMPTABLE	
<p>Envoyer tous les contrats à l'IGTSS, pour visa</p> <p>Envoyer tous les contrats à l'IGTSS, pour être visés et s'assurer que les procédures et la loi sont respectées</p>	RAF	
<p>Se conformer aux procédures d'appels d'offres à défaut d'obtenir l'ANO du bailleur</p> <p>Tous les contrats doivent passer par appel d'offres ou bien demander l'ANO des bailleurs.</p>	RPM/COORDO	
<p>Emettre des fiches/bons de réception signés par les bénéficiaires pour les distributions de semences</p> <p>Tous les contrats doivent passer par concours ou bien demander l'ANO des bailleurs. Les bénéficiaires doivent acquitter ou prouver la réception</p>		
<p>Demander aux partenaires de soumettre les états financiers de justification des avances</p> <p>Demander aux partenaires de soumettre les états financiers de justification des avances, et dans le cas contraire suspendre la convention.</p>	RAF/COMPTABLE	

<p>Regrouper les prestations de même nature pour déterminer la procédure de PM adéquate</p> <p>Pour des futurs contrats, regrouper l'ensemble du volume de la prestation permettant ainsi la détermination de la méthode de sélection et de lancer le marché après l'ANODu bailleur.</p>	RPM/COORDO	
<p>Documenter les montants comptabilisés au titre de la contrepartie de l'Etat</p> <p>Les montants comptabilisés au titre de la contrepartie de l'Etat doivent être établis sur la base des justificatifs/pièce comptables.</p>	RAF	
<p>Ne pas émettre de chèques/virements au nom d'individus en lieu et place d'organisations partenaires</p> <p>Les partenaires doivent ouvrir un compte bancaire spécialement pour recevoir les fonds du PADES, au cas contraire, le virement ne doit pas être fait au nom d'individus mêmes responsables des organisations partenaires.</p>	RAF/COORDO	
<p>Continuer avec les démarches formelles sur la demande de rémunérations des comptes spéciaux.</p> <p>Continuer avec les démarches formelles sur la demande de rémunérations des comptes spéciaux.</p>	COORDO/RAF	

Fonds de contrepartie

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

169. La contrepartie de l'Etat attendue au titre de l'exercice budgétaire 2023 est estimée à 111 millions FCFA. Au 31 août 2023, les fonds de contrepartie réellement mobilisés ont été évalués à 2,1 millions de FCFA soit un taux d'exécution réel de 1,89%. Etant donné que la contrepartie de l'Etat est constituée uniquement des exonérations d'impôts et taxes liées à l'exécution du projet, ce niveau de décaissement s'explique par le retard dans la réalisation des travaux de génie rural (2,8% d'exécution financière au 31/08/23). En conséquence, le taux d'exécution des fonds de contrepartie nationale au 31/08/2023 est jugé plutôt satisfaisant dans la mesure où l'exécution est freinée pour des raisons opérationnelles sans lien avec la disponibilité des fonds de contrepartie.

Principaux problèmes

170. Le PTBA 2023 a prévu des fonds de contrepartie nationale de 111 millions FCFA sur lesquels un total de décaissement de 2,1 millions FCFA a été réalisé au 31/08/2023 soit un taux d'exécution de 1,89%. L'exécution des fonds de contrepartie nationale est freinée pour des raisons opérationnelles sans lien avec leur disponibilité.

171. Le projet a bénéficié d'une exonération fiscale de la part du gouvernement conformément aux dispositions de l'accord de financement. Le PADES est en mesure de valoriser les exonérations fiscales et les contributions en nature, et celles-ci sont-elles systématiquement suivies et consignées.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Analyser les causes de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</p> <p>Contribution des bénéficiaires Analyser les causes de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF/RSE	12/2024

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

172. Globalement, le PADES respecte la plupart des clauses de l'accord de financement et de ses amendements. La mission n'a pas décelé de manquements de nature à compromettre la mise en œuvre du projet et/ou l'atteinte de ses objectifs de développement ou à violer des règles et procédures du FIDA.

Principaux problèmes

173. Principaux problèmes

174. La mission n'a pas décelé de manquements de nature à compromettre la mise en œuvre du projet et/ou l'atteinte de ses objectifs de développement ou à violer des règles et procédures du FIDA.

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note: 3

Notation précédente: 3

Justification de la note

175. La passation des marchés est modérément insatisfaisante avec quelques manquements dans la planification, le déroulement des procédures et la gestion des contrats. L'exécution du PPM 2023 à la date de la mission affiche un taux d'exécution de 58,46%. Les procédures déroulées par consultation de fournisseurs, pour la catégorie Biens, ne sont pas formalisées et l'unique critère de comparaison des cotations est le prix. La gestion des contrats connaît un certain nombre de manquements dont entre autres, des paiements effectués avant l'aboutissement de la procédure et la signature du bon de commande, d'autres qui sont effectués en l'absence de preuves de réception formelle des matériels et des avenants signés au-delà du taux de 30% maximum autorisé par la réglementation nationale.

Évaluation de la passation des marchés

176. Évaluation de la passation des marchés

177. Le Plan de Passation des Marchés 2023 du PADES a été planifié sur le modèle du PPM mis en place par le FIDA et a été établi sur la base du PTBA non objecté en février 2023, mais pas en concertation avec les spécialistes des composantes techniques. La mise en œuvre du PPM 2023 affiche un taux d'exécution de 58,46% dont 33,84% sont des conventions avec les partenaires de mise en œuvre. A la date de la mission, aucune procédure ouverte entamée au cours de l'année 2023 n'a abouti à la signature d'un contrat.

178. Sur l'ensemble des marchés examinés, un seul marché a fait l'objet de présélection, il s'agit du marché d'audit comptable et financier de l'exercice 2022. Le dossier de mise en concurrence comporte des critères d'évaluation cohérents avec l'objet du marché et respecte les délais réglementaires en matière de publication. Les procédures déroulées sur la base de la méthode de consultation des fournisseurs pour la catégorie, n'ont pas été formalisées (absence de dossier de demande de cotation incluant entre autres la liste du matériel, les spécifications techniques, les critères de comparaison des cotations et une invitation formelle des soumissionnaires présélectionnés). Il n'a pas été examiné de marchés de travaux.

179. Le processus d'évaluation et d'attribution de marchés de services examiné est conforme pour l'essentiel à la réglementation nationale en vigueur et aux Directives du FIDA en matière de passation des marchés. Cependant, les marchés de biens passés en revue ont tous été déroulés sur la base de consultation de fournisseurs. Pour ces procédures, il n'existe pas une analyse proprement dite des cotations reçues et le seul élément de comparaison utilisé est le prix. Les contrats signés au cours de la période sous revue et examinés par la mission sont quasiment tous des conventions avec les partenaires de mise en œuvre et sont globalement conformes. Toutefois, il a été noté des manquements dans la réception et les paiements des marchés de biens. Pour cette catégorie, les marchés examinés n'ont pas fait l'objet de réception formelle et il a été constaté à certains endroits des paiements effectués avant l'aboutissement du processus de comparaison des cotations. La fiche tenue par le projet comme registre des contrats récapitule seulement la liste de ceux signés en 2023 mais n'est pas conforme au formulaire (C10).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Respecter l'inscription des marchés dans le PPM, préalablement à leur lancement Respecter l'inscription des marchés dans le PPM, préalablement à leur lancement	UCP / RPM	12/2021
Utiliser les dossiers types nationaux pour les appels d'offres Utiliser les dossiers types nationaux pour les appels d'offres, sans changer les contrats types y contenus. Dans le cadre de l'évaluation des offres, veiller à vérifier systématiquement les références du soumissionnaire classé premier	UCP / RPM	12/2021

<p>Mieux surveiller les maitres d'oeuvre et engager leurs responsabilités en cas de travaux défectueux</p> <p>Dans le cadre de l'exécution des travaux, veiller à mieux surveiller les maitres d'oeuvre et engager leurs responsabilités en cas de travaux défectueux. S'assurer de la prise en compte de la garantie de bonne exécution dans les marchés de travaux.</p> <p>Utiliser systématiquement les modèles de contrats au temps passé pour les marchés de supervision de travaux plutôt que les marchés à rémunération forfaitaire.</p>	UCP / RPM	12/2021
<p>Veiller à procéder à l'ouverture des plis systématiquement aussitôt après l'expiration de l'heure limite de dépôt des offre</p> <p>Veiller à procéder à l'ouverture des plis systématiquement aussitôt après l'expiration de l'heure limite de dépôt des offre</p>	UCP / RPM	12/2021
<p>Demande formelle d'initialisation de l'identification du besoin</p> <p>Demande formelle d'initialisation de l'identification du besoin: Des demandes formelles d'initialisation de l'identification du besoin doivent être systématiquement formulées. Il est recommandé au projet d'utiliser les modèles nationaux.</p>	RPM/Responsable de composante	12/2022
<p>Mise à jour du PPM</p> <p>Mise à jour du PPM: La mission recommande au projet de s'assurer de l'exhaustivité des PPM. Afin d'être utilisé comme un outil de gestion, le PPM doit inclure les dates réelles d'avancées des PM dans les lignes 'réel' ainsi que le montant du contrat signé. De plus, le PPM mis à jour doit être soumis au FIDA tous les 3 mois.</p>	RPM	12/2023
<p>Correspondance PTBA / PPM</p> <p>Correspondance PTBA / PPM Les activités du PPM doivent être inscrites à l'identique dans le PTBA ayant reçu au préalable la NO du FIDA. La description de l'activité, son numéro de sous composante et son prix doivent être conformes dans les deux documents.</p>	RPM	12/2023
<p>Présentation du PPM</p> <p>Présentation du PPM: Pour les marchés lancés selon la méthode de l'entente directe, Inclure des commentaires indiquant la raison du choix ainsi que le numéro du dossier NOTUS par lequel le FIDA a accordé la NO</p>	RPM	12/2023
<p>Présentation des lots dans le PPM</p> <p>Présentation des lots dans le PPM Les marchés divisé en lots doivent être clairement indiqués comme tels dans le PPM afin de permettre le suivi du processus de PM pour chaque lot.</p>	RPM	12/2023
<p>Méthode de passation des marchés</p> <p>Méthode de passation des marchés Respecter les seuils de la lettre à l'emprunteur (2015) dans le choix des méthodes de passation des marchés, notamment pour l'AOI.</p>	RPM	12/2023
<p>Méthode de l'Entente Directe</p> <p>Méthode de l'Entente Directe Soumettre systématiquement tout marché sélectionné par entente directe à la NO du FIDA et ce quel qu'en soit son montant, avant chaque étape du processus de passation des marchés (du lancement à la signature du contrat).</p>	RPM	12/2023

<p>Méthode de l'Entente Directe</p> <p>Méthode de l'Entente Directe Le choix de cette méthode (conformément aux dispositions du Manuel de PM du FIDA Module H3) ne dispense pas de l'élaboration et l'envoi d'une demande de proposition au consultant/fournisseur et l'établissement de critère d'évaluation préétablis ainsi que de l'évaluation de l'offre</p>	RPM	12/2023
<p>Rédaction des AO</p> <p>Rédaction des AO Il est recommandé d'utiliser des modèles de document d'appel d'offres standardisés pour chaque type d'achat (biens, travaux, services). Soit en utilisant ceux du FIDA, soit en utilisant les modèles nationaux en s'assurant qu'ils contiennent toutes les clauses contenues dans les modèles d'AO du FIDA.</p>	RPM	12/2023
<p>Publications d'AOI</p> <p>Publications d'AOI Les AOI doivent être publiées à la fois dans des journaux nationaux et internationaux. Il est recommandé au projet de vérifier ces seuils avant chaque publication et de se rapprocher du FIDA pour tout problème technique d'accès aux sites de publication.</p>	RPM/Coordinateur	12/2023
<p>Marchés de biens : semences</p> <p>Marchés de biens : semences Afin d'obtenir la NO FIDA, mettre en place un processus clair de cette acquisition, définissant les acteurs de chaque étape et justificatifs à archiver afin de garantir la transparence de l'activité</p>	RPM/Responsable de composante	12/2023
<p>Marchés de biens : rédaction des spécifications</p> <p>Marchés de biens : rédaction des spécifications S'assurer que les spécifications ne sont claires et restrictives afin de garantir les principes de transparence et de compétition.</p>	RPM/Responsable de composante	12/2023
<p>Marchés de services : établissement des TDR</p> <p>Marchés de services : établissement des TDR Suivre les recommandations du Manuel de Passation de Marchés du FIDA Module F4 pour s'assurer de l'exhaustivité des informations contenues dans les TDR.</p>	RPM/Responsable de composante	12/2023
<p>Rédaction des DAO : Lots</p> <p>Rédaction des DAO : Lots Le cas échéant, indiquer clairement le nombre de lots constituant le marché.</p>	RPM	12/2023
<p>Ouverture des plis</p> <p>Ouverture des plis Prévoir une adresse unique pour la réception des AO qui soit la même que celle des ouvertures des offres. Etablir systématiquement un récapitulatif de réception des offres avec nom des entreprises date et heure de réception et signatures et conserver une copie dans le dossier d'AO</p>	RPM	12/2023
<p>Déclaration d'impartialité</p> <p>Déclaration d'impartialité Une déclaration d'absence de conflit d'intérêt et d'impartialité doit être signée par chaque membre du comité d'évaluation. Le modèle du FIDA montré au projet lors de la mission peut être utilisé.</p>	RPM	12/2023

<p>Rapport d'évaluation</p> <p>Rapport d'évaluation Les rapports d'évaluation doivent inclure : - les accusés de réception des offres indiquant dates et heures de réception signés par les soumissionnaires. - un récapitulatif du détail des notes de chaque évaluateur. - les feuilles individuelles d'évaluation reprenant l'intégralité des critères d'évaluation inclus dans le DAO transmis aux soumissionnaires. - une copie des demandes d'éclaircissement et des réponses transmises - Les éventuelles plaintes reçues</p>	RPM	12/2023
<p>Communication des résultats aux soumissionnaires</p> <p>Communication des résultats aux soumissionnaires Documenter dans le DAO les communications envoyées aux soumissionnaires sur les résultats de l'évaluation technique.</p>	RPM	12/2023
<p>Notification d'attribution du marché</p> <p>Notification d'attribution du marché</p> <p>S'assurer que la notification d'attribution du marché au soumissionnaire gagnant est effectuée après le délai nécessaire à la réception de plaintes et avant à la fin de la date de validité de l'offre.</p>	RPM	12/2023
<p>Publication des marchés attribués</p> <p>Publication des marchés attribués Nécessité d'annoncer publiquement tous les marchés adjudgés.</p>	RPM	12/2023
<p>Conditions contractuelles</p> <p>Conditions contractuelles Les contrats signés doivent inclure toutes les conditions incluses dans le modèle des contrats FIDA.</p>	RPM	12/2023
<p>Registre des contrats</p> <p>Registre des contrats Utilisé le format de registre de contrat recommandé par le Manuel de PM du FIDA (module P1). Intégrer tous les contrats signés dans le système CMT du FIDA.</p>	RPM	12/2023
<p>Archivage organisation</p> <p>Archivage organisation L'archivage optimal des documents originaux nécessite que le Programme s'équipe de classeurs et utilise un classeur par marché. Chaque classeur doit comporter un « Sommaire » en début de dossier listant tous les documents contenus dans celui-ci dans l'ordre chronologique inverse. Des intercalaires doivent séparer les parties figurant sur la feuille « Sommaire ». Prévoir un sommaire différent par catégorie de marchés (biens, travaux, services de consultants).</p>	RPM	12/2023

Archivage contenu Archivage contenu S'assurer de l'exhaustivité des documents de chaque dossier d'archivage. Les dossiers d'archivage des AO doivent contenir: - Les originaux des documents doivent être présents dans les classeurs ou les copies signées. - les offres reçues des soumissionnaires. - la notification d'attribution du contrat ainsi que les communications faites aux soumissionnaires dont l'offre n'a pas été retenue - les éventuelles contestations reçues - les copies des garanties bancaires des soumissionnaires (garantie d'offre, garantie de bonne exécution, garantie pour avance etc.) - les éventuels PV de négociations des contrats	RPM	12/2023
Formation PM FIDA Formation PM FIDA Il est recommandé au(x) responsable(s) de PM du projet ainsi qu'à son assistante d'assister aux prochaines sessions de formations en PM prévues par le FIDA.	RPM	12/2023

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 4.04	Notation précédente: 3.96
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 3.83	Notation précédente: 3.67

F. Pertinence

Pertinence	Note: 5	Notation précédente: 5
------------	---------	------------------------

Justification de la note

180. La pertinence du PADES est confirmée par les constats et observations sur le terrain car il répond aux besoins des populations des zones d'intervention. Par ailleurs, il reste en total alignement avec les grandes lignes des documents stratégiques du pays en matière de développement rural. Il reste en phase avec les ODD1, 2, 5, 8, 10 et 13. Le projet reste aussi en parfait alignement avec le COSOP et la note stratégique du FIDA

G. Enseignements tirés

La gestion correcte et transparente des processus de passation des marchés est cruciale pour la bonne exécution du projet

181. Les processus de passation des marchés du PADES présentent des faiblesses documentées dans le rapport de supervision et qui remettent en cause la capacité de gestion du projet. La passation récurrente de marchés par entente directe, l'absence de recours aux modalités contractuelles exigées par le FIDA ou le recours à un nombre limité de fournisseurs ne constituent pas de bonnes pratiques et ce modèle de gestion doit être corrigé dans les interventions futures.

182. Les marchés passés par entente directe de façon répétée conduisent à un mauvais contrôle des coûts unitaires et fini par empêcher l'atteinte des objectifs du projet. Ceci recommande d'observer plus de rigueur lors de la sélection des entreprises.

Nécessité de développer une logique de partenariats institutionnels qui mobilise différentes compétences mais renforce également institutionnellement les organisations partenaires.

183. La définition d'une stratégie de partenariat doit être guidée par une logique de partenariat. A ce niveau, il est important de suivre l'une de ces deux voies: soit le choix de partenaires institutionnels solides avec des capacités techniques installées qui renforcent la capacité de l'UCP et la libèrent, soit la sélection de partenaires plus fragiles qui nécessitent un processus de renforcement institutionnel en tant que partie intégrante du processus modèle d'intervention. Dans le contexte de la Guinée-Bissau, il y aura toujours le besoin d'un appui institutionnel pour les partenaires, mais ce qui ne devrait pas se produire, c'est la sélection de partenariats institutionnels fragiles et l'absence de structure d'appui pour les renforcer. On considère que c'est le cas avec le PADES, ce qui limite considérablement la capacité à obtenir des résultats plus solides.

184. Au niveau des structures techniques de l'Etat, il est également important de prévoir leur renforcement institutionnel comme partie intégrante d'une logique de pérennité, même en tenant compte de l'instabilité et de la fragilité institutionnelle de ces organes.
185. Il est également important d'apporter à un projet avec les caractéristiques du PADES, des partenariats internationaux au niveau international qui garantissent la capacité de recherche appliquée à la production agricole, le renforcement de la capacité de suivi et le renforcement des capacités des institutions nationales.

Nécessité d'utiliser la perspective environnementale et de s'adapter au changement climatique comme élément central de la planification et de l'exécution des différentes activités

186. Il est important de développer des approches différentes du modèle d'investissement agricole classique (visant uniquement à soutenir la production) et de miser sur une vision plus intégrée qui se centre sur la gestion durable des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes. A ce niveau, le PADES semble avoir dévalorisé cette composante ou n'a pas démontré la capacité de la développer de manière solide. Il est également important de développer une cartographie et un diagnostic solides des différentes parties prenantes ayant un intérêt sur l'espace d'intervention afin de prévenir les conflits.

Nécessité de développer un système de suivi intégré, en tant qu'outil de planification central

187. Le développement d'un système de suivi et évaluation ne peut pas être considéré comme un ensemble d'instruments de collecte d'informations utilisés par obligation contractuelle. La collecte systématique et fiable d'informations est essentielle en tant qu'outil de planification et de gestion. Un projet présentant les caractéristiques du PADES doit disposer, depuis sa phase initiale, d'un système de suivi dans lequel le système cartographique, le mapping des bénéficiaires, les données de production et les impacts sociaux, économiques et environnementaux sont régulièrement utilisés. Le fait de ne pas développer ce type d'instrument limite la capacité d'analyser le projet et de le conduire efficacement et avec des résultats solides.
188. Il est également important de documenter de manière techniquement solide les expériences des différents projets. Les interventions agricoles ont une longue histoire dans la région d'intervention et il est important de documenter et d'analyser les expériences antérieures afin de ne pas répéter des erreurs. La documentation, la systématisation et la diffusion des méthodologies et des résultats permettraient également de renforcer la capacité à développer des stratégies de continuité, évitant un redémarrage au point de départ initial.

Nécessité de développer une capacité technique multidisciplinaire adaptée aux objectifs du projet

189. Un projet ayant la dimension financière et technique du PADES nécessite la mobilisation d'une équipe technique large et multidisciplinaire ayant la capacité de répondre aux besoins de planification, de mise en œuvre et de suivi des activités prévues. Dans un projet de développement agricole dans un contexte où les communautés locales sont fortement dépendantes des ressources naturelles, il est important de constituer une équipe solide d'agronomes, de vulgarisateurs ruraux et d'analystes sociaux et environnementaux, et de développer des partenariats qui renforcent les capacités de l'UCP. En ne développant pas cette capacité interne, l'équipe n'aura pas la capacité de développer les activités de manière solide ni la capacité de renforcer d'éventuels partenariats externes. Dans les projets futurs, il serait important de tenir compte de cette préoccupation

Cotisations traditionnelles dans des groupements féminins source solidaire d'appui et d'assurance aux femmes dans la gestion de cas de crise

190. *La gestion de cotisations traditionnelles dans des groupements féminins a montré être un outil fort, source solidaire d'appui et d'assurance aux femmes dans la gestion de cas de crise (maladie, funérailles, perte des récoltes, etc.). Cette bonne pratique locale doit être valorisée et renforcée pour permettre aux femmes de s'appuyer sur ce fonds pour de petits investissements progressifs et l'élargissement de l'éventail de revenus ; notamment à travers l'établissement d'un fonds villageois, plus étendu.*

Intégrer les hommes et chefs de tabancas dans la sensibilisation aux thématiques de genre

191. *La sensibilisation aux thématiques de genre (droits des femmes, planning, conflits de ménage, etc.) doit également être appuyée et intégrer les hommes et chefs de tabancas pour une meilleure intégration sociale.*

Impératif d'accompagner la promotion et autonomisation de la femme par un renforcement qualitatif de la participation de la femme dans des organes décisionnels au niveau communautaire et OP

192. *L'effectivité de la promotion et autonomisation de la femme ne peut être optimale si non accompagnée par un renforcement qualitatif de la participation de la femme dans des organes décisionnels au niveau communautaire et OP, d'où le besoin de formations en leadership féminin.*

Coupler activités économiques à l'endroit des femmes avec un renforcement des capacités technique, organisationnelle, commerciale, managériale et de planification long terme, pour le renforcement et pérennisation des activités quotidiennes féminines

193. *L'appui à des activités dont les revenus appartiennent aux femmes, tel que le maraichage, a montré de nombreux bénéfices*

dans la hausse du portefeuille géré par la femme dans le ménage et son pouvoir de décision sur cette ressource financière pour l'allocation à une meilleure gestion familiale (frais d'école, dépenses de santé, besoins du ménage et des enfants). Ce type d'activités doit être accompagné, de manière adaptative, aux besoins individuels ou groupés, dans la consolidation technique, organisationnelle, commerciale, managériale et de planification long terme, pour le renforcement et pérennisation des activités quotidiennes féminines

Alphabétisation fonctionnelle et intégrant des notions de gestion de revenu facteur clé d'autonomisation des femmes

194. *L'alphabétisation des femmes est un facteur clé d'autonomisation, mais elle doit être fonctionnelle et couplée et intégrée à des activités dont la gestion de revenu est féminine, telles que les périmètres maraichers, le petit élevage, l'extraction de sel, et les activités commerciales autour des marchés, afin de bénéficier de paquets d'intervention pouvant palier à plusieurs freins au développement socio-économique des ménages*

Introduire des innovations en concertations avec les populations cibles et mettant en valeur le savoir-faire local

195. *Les riziculteurs utilisent traditionnellement des troncs de rôniers (troncs d'arbre creux) pour gérer la circulation de l'eau dans le périmètre. Le projet a introduit une innovation – suggérée par les riziculteurs lors de la formulation : remplacer les rôniers avec des tuyaux PVC, qui ont le double avantage d'être plus durables et de réduire la déforestation. De même, le dimensionnement des digues et respect d'une bande de sécurité de 50 m ont été bien accueillis par les populations et devraient être vulgarisés par les PME locales. L'entreprise locale ACAT qui est l'une des rares entreprises locales impliquées dans les travaux d'aménagements hydroagricoles a bien maîtrisé les innovations et procède déjà au transfert des connaissances en milieu paysan. Il est souhaitable que les ONG engagent une sensibilisation des bénéficiaires pour faire des demandes groupées d'aménagement ce qui permettra de réduire les coûts.*

Prioriser la réduction de la pénibilité des tâches pour les femmes dans le choix de modèles de jardins maraichers

196. *Les aménagements maraichers avec puits à grand diamètres et système d'exhaure avec poulies sont chers et inadaptés et n'adressent pas le problème de la pénibilité des tâches, avec tous les impacts négatifs sur la santé des femmes. Le modèle préconisé dans le DCP a été abandonné du fait du risque de vol des panneaux solaires (risque perçu par le projet). Pour les investissements futurs, l'ingénierie sociale devra jouer un plus grand rôle dans le design des modèles de jardins et le choix des moyens d'exhaure plus appropriés pour la cible. Des forages avec pompes solaires, château et petits réseaux de distribution méritent d'être testés au niveau des sites futurs. La problématique de la sécurisation des panneaux solaires devra être discutée en profondeur avec les femmes bénéficiaires et des alternatives trouvées en commun accord avec les communautés.*

Impératif d'une planification symbiotique de l'ingénierie sociale et l'ingénierie civile

197. *L'ingénierie civile a connu un avancement accéléré alors que l'ingénierie sociale n'était pas encore enclenchée. Les effets négatifs de ce démarrage tardif de l'ingénierie sociale se ressentent, notamment par ce qui concerne la faible appropriation des ouvrages par les usagers. La genèse de cette faiblesse dans la planification des deux types d'ingénierie se retrouve dans les retards de démarrage qu'a connu le projet pendant ses deux premières années. Sous la pression de rattraper les retards et d'accélérer les décaissements, le projet a mis l'accent sur l'ingénierie civile, avec une mobilisation accélérée des entreprises de BTP. Cette expérience suggère que pour les futures actions, l'ingénierie sociale devrait démarrer plutôt afin de permettre aux associations des usagers de s'organiser et de participer aux travaux.*

H. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Vue d'ensemble et avancement du projet		
Organiser l'atelier de validation technique du manuel d'alphabétisation niveau 1, élaboré par la Direction Général pour l'Alphabétisation et en cours d'utilisation par les centres d'alphabétisation	UCP	09/2022
Réaliser une étude d'effets basée sur le cadre logique revu dans le cadre du financement additionnel	UCP	02/2023
Réaliser une étude d'effets basée sur le cadre logique revu dans le cadre du financement additionnel et l'utiliser comme instrument d'analyse des effets causés par le PADES jusqu'à présent et qui servira également de référence pour évaluer les effets de la mise en œuvre du fonds additionnel		

<p>Vue d'ensemble et avancement du projet</p> <p>Approuver rapidement les études socio-économiques afin d'engager les aménagements hydroagricoles</p>	UCP	07/2024
<p>Durabilité et transposition à plus grande échelle</p> <p>Négocier l'éligibilité des axes routiers réhabilités au FER</p>	UGP	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Organiser un atelier de finalisation des conventions avec l'ensemble des partenaires</p>	Coordo/RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Publier l'avis général de passation des marchés pour le PPM 2024</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : initier un AMI groupé pour les activités suivantes : GNB-1757-0100-CS-ICS, GNB-1757-0101-CS-ICS GNB-1757-0085-CS-ICS</p>	GENIE RURAL/RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Solliciter l'avis du FIDA pour la signature d'une entente directe avec le Bureau d'Etudes pour la finalisation des études APD/DAO pour l'aménagement des bas-fonds (GNB-1757-0087-CS-CQS)</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Solliciter l'avis du FIDA pour l'utilisation de la liste restreinte existante pour les demandes de propositions relatives au études de périmètres maraichers (GNB-1757-0086-CS-CQS) et les réhabilitations de types modernes (GNB-1757-0089-CS-LCS)</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Opérationnalisation du PPM : Elaborer une liste restreinte pour les travaux de réhabilitation des mangrove (GNB-1757-0088-CS-QCBS) sur la base des données de marchés passées des autres sources de financement (BM, EU, etc...)</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Convention de partenariat : Ajuster le modèle des conventions de partenariat en incluant des clauses appropriées pour une durée de 2 ans, avec un octroi annuel de subvention par une lettre aux bénéficiaires.</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>Ressources humaines : Renforcer de manière accélérée les ressources humaines en passation des marchés par l'affectation d'au moins un assistant technique international</p>	Coordo /RPM	07/2024
<p>Gestion et exécution financière</p> <p>PESEC: Renforcer les dispositions PESEC dans les DAO et Contrat par l'inclusion directe des clauses critiques en plus de la référence aux politiques PESEC du FIDA.</p>	Coordo /RPM	07/2024

Gestion et exécution financière Evaluation des offres : Développer et utiliser des documents types et outils simplifiés pour les rapports d'évaluation des travaux, des propositions techniques et financières	Coordo /RPM	07/2024
Gestion et exécution financière Archivage : Initier un processus de reconstitution de l'ensemble des archives en mettant en place des fiches de suivi des documents et la mobilisation de stagiaires affectés à cette tâche.	Coordo / RPM	07/2024
Durabilité et transposition à plus grande échelle Finaliser la stratégie de retrait incluant une liste de mesures à prendre avant la fin du projet pour assurer la durabilité des activités. Ces mesures devront être intégrées au PTBA.	UCP	08/2024
Gestion et exécution financière Planification: Nettoyer la base OPEN des activités dormant non reflétés dans le PTBA 2024	RPM	08/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Renforcer les capacités des ONGs et des OP, qui sont acteurs clefs à la durabilité via des ONGs performantes et l'INPA	ONGs partenaires et INPA	09/2024
Gestion du projet Établir avec les partenaires institutionnels (DGFF et IBAP) et les prestataires de services (ONG) une stratégie de collecte de données environnementales à intégrer dans le SS&E du projet.	RSE	09/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Revenir à des conventions pluriannuelles pour 2025-2026, quitte à avoir une évaluation technique à mi-parcours.	UCP	12/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Lancer les procédures d'évaluation en amont de la finalisation des conventions afin de pouvoir enchaîner les conventions	UCP	12/2024
Vue d'ensemble et avancement du projet Recruter un expert en environnement spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, pour soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme FIDA en GNB	UGP	12/2024
Gestion du projet Définir un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&E	UGP DGFF, IBAP, ONG	12/2024
Efficacité en matière de développement		
Étude sur les effets du PADES sur les questions liées au genre Accélérer la finalisation du processus de recrutement du cabinet et transmettre le cahier des charges à l'expert genre et inclusion sociale du FIDA pour inclusion de la mesure d'atteinte des 3 objectifs stratégiques genre du FIDA	Coordonnateur PADES / S&E	10/2024
Durabilité et transposition à plus grande échelle		

<p>Simplification des mesures de renouvellement des conventions</p> <p>Revenir à des conventions pluri-annuelles pour 2025-2026, quitte à avoir une évaluation technique à mi-parcours. Lancer les procédures d'évaluation en amont de la finalisation des conventions afin de pouvoir enchaîner les conventions</p>	UGP	12/2022
<p>Production de manuels de gestion des CGB</p> <p>Renforcer la gestion interne des CGB pour assurer la préservation et l'entretien des bassins versants par la rédaction de manuels de gestion des CGB.</p>	UGP ONG locales	12/2023
<p>Stratégie de Retrait Finalisée</p> <p>Finalisation de la stratégie de retrait incluant une liste de mesures à prendre avant la fin du projet pour assurer la durabilité des activités. Ces mesures devront être intégrées au PTBA.</p>	UGP	08/2024
<p>Renforcement des capacités des ONGs et des OP</p> <p>Renforcer les capacités de ces acteurs clefs à la durabilité via des ONGs performantes et l'INPA</p>	ONGs performantes/ INPA	09/2024
<p>Recrutement d'un technicien spécialiste en environnement</p> <p>Recrutement d'un expert en environnement spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, contracté par la FIDA pour soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme</p>	FIDA	12/2024
Gestion du projet		
<p>Conduire les Enquêtes Rapides d'Effets en 2024</p> <p>Conduire les Enquêtes Rapides d'Effets en 2024 avec l'appui du consultant qui les a faites en 2019 (si toujours disponible) avec pour double objectif de (i) conduire une étude rapide des effets en 2024, et (ii) de faire un transfert de connaissances /savoir-faire au RSE et à son Assistante.</p>	RSE	11/2024
<p>Intégrer les données du Système d'Information Géographique</p> <p>Intégrer les données du Système d'Information Géographique – prendre des dispositions afin de pouvoir générer et insérer les coordonnées géolocalisations des activités du projet dans la RUCHE</p>	RSE	11/2024
<p>Responsable chargé de Communication et Gestion des Savoirs.</p> <p>Recruter pour le programme-pays, un chargé de communication / gestion des savoirs, qui travaillera avec des assistants placés au niveau de chaque projet</p>	Coordinateur National	11/2024
<p>Responsable chargé de l'Ingénierie Sociale et Genre.</p> <p>Recruter un spécialiste en ingénierie sociale qui prendra en charge la gestion des questions genre</p>	Coordinateur National	11/2024
<p>Révision du PTBA 2024.</p> <p>La mission recommande à cet effet, de réviser le PTBA 2024 à la lumière des nouvelles conditions et d'ajuster les prévisions en conséquence.</p>	Coordinateur National	11/2024

<p>Définir un système de suivi de la mise en œuvre du PESEC</p> <p>Définition et intégration d'un système de contrôle PESEC/PGES dans le SS&E du projet</p>	UGP	11/2024
<p>Gestion des PESEC</p> <p>Achèvement de la rédaction du CGES par le biais d'un atelier ouvert à la participation des partenaires du projet</p>	UGP Partenaires Institutionnels ONG Nationales	11/2024
<p>Gestion des PESEC</p> <p>Organisation de sessions de sensibilisation aux lignes directrices PESEC/PGES pour les partenaires institutionnels du projet</p>	UGP Partenaires Institutionnels	11/2024
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Actualiser et améliorer la stratégie de gestion des savoirs pour en faire une stratégie du programme pays avec des plans d'action annuels et un plan de communication</p>	PADES et REDE	12/2024
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Recruter une personne chargée de la Gestion des savoirs et communication dans le cadre de l'approche programme</p>	PADES et REDE	12/2024
<p>Gestion des savoirs</p> <p>Renforcer les capacités de l'ensemble des parties prenantes afin qu'elles contribuent à l'identification des bonnes pratiques à capitaliser et à mettre à l'échelle.</p>	PADES	12/2024
Gestion et exécution financière		
<p>Respecter l'inscription des marchés dans le PPM, préalablement à leur lancement</p> <p>Respecter l'inscription des marchés dans le PPM, préalablement à leur lancement</p>	UCP / RPM	12/2021
<p>Utiliser les dossiers types nationaux pour les appels d'offres</p> <p>Utiliser les dossiers types nationaux pour les appels d'offres, sans changer les contrats types y contenus. Dans le cadre de l'évaluation des offres, veiller à vérifier systématiquement les références du soumissionnaire classé premier</p>	UCP / RPM	12/2021
<p>Mieux surveiller les maîtres d'oeuvre et engager leurs responsabilités en cas de travaux défectueux</p> <p>Dans le cadre de l'exécution des travaux, veiller à mieux surveiller les maîtres d'oeuvre et engager leurs responsabilités en cas de travaux défectueux. S'assurer de la prise en compte de la garantie de bonne exécution dans les marchés de travaux.</p> <p>Utiliser systématiquement les modèles de contrats au temps passé pour les marchés de supervision de travaux plutôt que les marchés à rémunération forfaitaire.</p>	UCP / RPM	12/2021
<p>Veiller à procéder à l'ouverture des plis systématiquement aussitôt après l'expiration de l'heure limite de dépôt des offre</p> <p>Veiller à procéder à l'ouverture des plis systématiquement aussitôt après l'expiration de l'heure limite de dépôt des offre</p>	UCP / RPM	12/2021

<p>Demande formelle d'initialisation de l'identification du besoin</p> <p>Demande formelle d'initialisation de l'identification du besoin: Des demandes formelles d'initialisation de l'identification du besoin doivent être systématiquement formulées. Il est recommandé au projet d'utiliser les modèles nationaux.</p>	RPM/Responsable de composante	12/2022
<p>Mise à jour du PPM</p> <p>Mise à jour du PPM: La mission recommande au projet de s'assurer de l'exhaustivité des PPM. Afin d'être utilisé comme un outil de gestion, le PPM doit inclure les dates réelles d'avancées des PM dans les lignes 'réel' ainsi que le montant du contrat signé. De plus, le PPM mis à jour doit être soumis au FIDA tous les 3 mois.</p>	RPM	12/2023
<p>Correspondance PTBA / PPM</p> <p>Correspondance PTBA / PPM Les activités du PPM doivent être inscrites à l'identique dans le PTBA ayant reçu au préalable la NO du FIDA. La description de l'activité, son numéro de sous composante et son prix doivent être conformes dans les deux documents.</p>	RPM	12/2023
<p>Présentation du PPM</p> <p>Présentation du PPM: Pour les marchés lancés selon la méthode de l'entente directe, Inclure des commentaires indiquant la raison du choix ainsi que le numéro du dossier NOTUS par lequel le FIDA a accordé la NO</p>	RPM	12/2023
<p>Présentation des lots dans le PPM</p> <p>Présentation des lots dans le PPM Les marchés divisé en lots doivent être clairement indiqués comme tels dans le PPM afin de permettre le suivi du processus de PM pour chaque lot.</p>	RPM	12/2023
<p>Méthode de passation des marchés</p> <p>Méthode de passation des marchés Respecter les seuils de la lettre à l'emprunteur (2015) dans le choix des méthodes de passation des marchés, notamment pour l'AOI.</p>	RPM	12/2023
<p>Méthode de l'Entente Directe</p> <p>Méthode de l'Entente Directe Soumettre systématiquement tout marché sélectionné par entente directe à la NO du FIDA et ce quel qu'en soit son montant, avant chaque étape du processus de passation des marchés (du lancement à la signature du contrat).</p>	RPM	12/2023
<p>Méthode de l'Entente Directe</p> <p>Méthode de l'Entente Directe Le choix de cette méthode (conformément aux dispositions du Manuel de PM du FIDA Module H3) ne dispense pas de l'élaboration et l'envoi d'une demande de proposition au consultant/fournisseur et l'établissement de critère d'évaluation préétablis ainsi que de l'évaluation de l'offre</p>	RPM	12/2023

<p>Rédaction des AO</p> <p>Rédaction des AO Il est recommandé d'utiliser des modèles de document d'appel d'offres standardisés pour chaque type d'achat (biens, travaux, services). Soit en utilisant ceux du FIDA, soit en utilisant les modèles nationaux en s'assurant qu'ils contiennent toutes les clauses contenues dans les modèles d'AO du FIDA.</p>	RPM	12/2023
<p>Publications d'AOI</p> <p>Publications d'AOI Les AOI doivent être publiées à la fois dans des journaux nationaux et internationaux. Il est recommandé au projet de vérifier ces seuils avant chaque publication et de se rapprocher du FIDA pour tout problème technique d'accès aux sites de publication.</p>	RPM/Coordinateur	12/2023
<p>Marchés de biens : semences</p> <p>Marchés de biens : semences Afin d'obtenir la NO FIDA, mettre en place un processus clair de cette acquisition, définissant les acteurs de chaque étape et justificatifs à archiver afin de garantir la transparence de l'activité</p>	RPM/Responsable de composante	12/2023
<p>Marchés de biens : rédaction des spécifications</p> <p>Marchés de biens : rédaction des spécifications S'assurer que les spécifications ne sont claires et restrictives afin de garantir les principes de transparence et de compétition.</p>	RPM/Responsable de composante	12/2023
<p>Marchés de services : établissement des TDR</p> <p>Marchés de services : établissement des TDR Suivre les recommandations du Manuel de Passation de Marchés du FIDA Module F4 pour s'assurer de l'exhaustivité des informations contenues dans les TDR.</p>	RPM/Responsable de composante	12/2023
<p>Rédaction des DAO : Lots</p> <p>Rédaction des DAO : Lots Le cas échéant, indiquer clairement le nombre de lots constituant le marché.</p>	RPM	12/2023
<p>Ouverture des plis</p> <p>Ouverture des plis Prévoir une adresse unique pour la réception des AO qui soit la même que celle des ouvertures des offres. Établir systématiquement un récapitulatif de réception des offres avec nom des entreprises date et heure de réception et signatures et conserver une copie dans le dossier d'AO</p>	RPM	12/2023
<p>Déclaration d'impartialité</p> <p>Déclaration d'impartialité Une déclaration d'absence de conflit d'intérêt et d'impartialité doit être signée par chaque membre du comité d'évaluation. Le modèle du FIDA montré au projet lors de la mission peut être utilisé.</p>	RPM	12/2023

<p>Rapport d'évaluation</p> <p>Rapport d'évaluation Les rapports d'évaluation doivent inclure : - les accusés de réception des offres indiquant dates et heures de réception signés par les soumissionnaires. - un récapitulatif du détail des notes de chaque évaluateur. - les feuilles individuelles d'évaluation reprenant l'intégralité des critères d'évaluation inclus dans le DAO transmis aux soumissionnaires. - une copie des demandes d'éclaircissement et des réponses transmises - Les éventuelles plaintes reçues</p>	RPM	12/2023
<p>Communication des résultats aux soumissionnaires</p> <p>Communication des résultats aux soumissionnaires Documenter dans le DAO les communications envoyées aux soumissionnaires sur les résultats de l'évaluation technique.</p>	RPM	12/2023
<p>Notification d'attribution du marché</p> <p>Notification d'attribution du marché</p> <p>S'assurer que la notification d'attribution du marché au soumissionnaire gagnant est effectuée après le délai nécessaire à la réception de plaintes et avant à la fin de la date de validité de l'offre.</p>	RPM	12/2023
<p>Publication des marchés attribués</p> <p>Publication des marchés attribués Nécessité d'annoncer publiquement tous les marchés adjugés.</p>	RPM	12/2023
<p>Conditions contractuelles</p> <p>Conditions contractuelles Les contrats signés doivent inclure toutes les conditions incluses dans le modèle des contrats FIDA.</p>	RPM	12/2023
<p>Registre des contrats</p> <p>Registre des contrats Utilisé le format de registre de contrat recommandé par le Manuel de PM du FIDA (module P1). Intégrer tous les contrats signés dans le système CMT du FIDA.</p>	RPM	12/2023
<p>Archivage organisation</p> <p>Archivage organisation L'archivage optimal des documents originaux nécessite que le Programme s'équipe de classeurs et utilise un classeur par marché. Chaque classeur doit comporter un « Sommaire » en début de dossier listant tous les documents contenus dans celui-ci dans l'ordre chronologique inverse. Des intercalaires doivent séparer les parties figurant sur la feuille « Sommaire ». Prévoir un sommaire différent par catégorie de marchés (biens, travaux, services de consultants).</p>	RPM	12/2023

<p>Archivage contenu</p> <p>Archivage contenu S'assurer de l'exhaustivité des documents de chaque dossier d'archivage. Les dossiers d'archivage des AO doivent contenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les originaux des documents doivent être présents dans les classeurs ou les copies signées. - les offres reçues des soumissionnaires. - la notification d'attribution du contrat ainsi que les communications faites aux soumissionnaires dont l'offre n'a pas été retenue - les éventuelles contestations reçues - les copies des garanties bancaires des soumissionnaires (garantie d'offre, garantie de bonne exécution, garantie pour avance etc.) - les éventuels PV de négociations des contrats 	RPM	12/2023
<p>Formation PM FIDA</p> <p>Formation PM FIDA Il est recommandé au(x) responsable(s) de PM du projet ainsi qu'à son assistante d'assister aux prochaines sessions de formations en PM prévues par le FIDA.</p>	RPM	12/2023
<p>Déduction de l'impôt obligatoire de démocratie sur les salaires</p> <p>Il est obligatoire faire la déduction de l'impôt de démocratie sur les salaires, au cas contraire le PADES pourra être pénalisé et aussi paiera les amendes.</p>	RAF/COORDO	12/2023
<p>Actualiser le Manuel des procédures Administratives Comptables et Financiers</p> <p>Actualisation du Manuel des procédures Administratives, Comptables et Financières.</p>	RAF/COORDO	12/2023
<p>Etiqueter tous les immobilisations</p> <p>Etiqueter tous les immobilisations</p>	RAF/COMPTABLE	12/2023
<p>Trouver une solution pour la finalisation des travaux de constructions de digues par la société HIDROLACS en arrêt à cause du montant alloué aux travaux que la société a déclaré insuffisante</p> <p>Procéder conformément au contrat établi entre le PADES et la société HIDROLACS. Mettre en œuvre les procédures nécessaires de la part de PADES pour que HIDROLACS assume ses responsabilités</p>	COORDO	12/2023
<p>Amélioration du taux de décaissement des fonds FIDA</p> <p>Renforcement de capacité de l'équipe financière pour mieux s'approprier de la méthode de décaissement basée sur les rapports financiers intérimaires afin de soumettre des demandes d'avance de manière trimestrielle.</p>	RAF / Coordonnateur	07/2024
<p>Paiement des personnes physiques</p> <p>Les paiements, chèques et ordres de virement, doivent être établis au nom des entreprises émettrices des factures et non pas au nom de personnes physiques.</p>	COMPTABLE / RAF / Coordonnateur	07/2024

<p>Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique au SAF</p> <p>Réorganisation du Service Administratif et Financier Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique pour assurer l'application effective des tâches réparties entre la RAF, le Comptable et l'AAF.</p> <p>FMD ISM NOV-23: Un AAF a été recruté en Nov-2023 et la répartition des tâches entre le RAF, le Comptable et le nouveau AAF est en cours.</p> <p>SM JUNE 2024 / L'AAF a encore démissionner, reconduire</p>	<p>Coordonnateur / RAF</p>	<p>10/2024</p>
<p>Préparation du PTBA 2024</p> <p>Soumettre à l'avis de non-objection du FIDA, le PTBA 2024 au plus tard le 30 novembre 2023 et conclure les conventions avec les partenaires d'exécution au plus tard le 10 janvier 2024</p> <p>ISM DEC-23: PAS ENCORE SOUMIS AU 1 DEC 23, MAIS DEVRAIT L'ETRE EN DEC-23.</p> <p>SM JUNE 2024 / PTBA soumis en février 2024</p>	<p>Coordo/RSE/RAF</p>	<p>10/2024</p>
<p>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs</p> <p>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.).</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p>Ajouter au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur et son empreinte digitale</p> <p>Ajouter au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur de chaque bénéficiaire de distribution de vivres, biens, intrants, etc. Ajouter à la signature de chaque bénéficiaire son empreinte digitale.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p>Remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</p> <p>Le PAM devra remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>PAM/Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p>Signature des listes de distribution par CDIT, Association Villageoise, ONG et 3 agents PADES</p> <p>Après chaque distribution, les représentants des trois entités suivantes doivent signer la liste pour attester de la véracité des informations liées à la distribution : CDIT, Association Villageoise, ONG. Les agents du PADES doivent valider chaque liste avec trois signatures requises: Responsable Ingénierie Sociale, Agronome et Responsable Suivi-Evaluation. Le Coordonnateur du PADES devra ensuite examiner tous ces documents et les valider puis les transférer au RAF pour prise en compte comme justificatifs pour la DRF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE/RAF</p>	<p>12/2024</p>

<p>Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.)</p> <p>Acquisition des semences par le PADES Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.) Payer le fournisseur par virement bancaire ou signer un avenant pour changer les modalités de paiement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p>Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</p> <p>Contribution des bénéficiaires Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p>Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV</p> <p>Suivi budgétaire Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV de réunions dédiées à cette analyse.</p> <p>FMD ISM NOV-23: PAS DE PROGRES.</p> <p>Non exécuter Reconduire au 31 décembre 2024</p>	<p>Coordonnateur/RAF/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p>Organisation du service administratif et financier (SAF)</p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p> <p>ISM DEC-23: LES FICHES DE POSTE ONT ÉTÉ REVISÉES AVEC LA MISSION ET DOIVENT ÊTRE SOUMISES À L'ANO DU FIDA AVANT DEC-23</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire la recommandation</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p>Elaboration des conventions de partenariat de mise en œuvre</p> <p>Préciser les références bancaires du partenaire dans les conventions et contrats de mise en œuvre.</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p>Gestion des stocks de carburant</p> <p>Justifier les consommations de carburant par des bons de sortie préalablement signés par le RAF conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>

<p>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</p> <p>Former les chauffeurs à l'utilisation des carnets de bord des véhicules et veiller à leur renseignement correct et régulier conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</p> <p>Produire un rapport mensuel sur l'utilisation des véhicules, y compris leur consommation de carburant, à soumettre au Coordonnateur.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p>Renforcement des contrôles interne du PADES</p> <p>Mettre en place une fonction d'audit interne, partagée par les projets PADES et REDE.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Gouvernement/FIDA	12/2024
<p>Sécurisation des valeurs</p> <p>Acquérir deux coffres-forts pour mieux sécuriser la garde des valeurs du projet.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordo/RPM/RAF	12/2024
<p>Cohérence entre comptabilité et fichier des immobilisations</p> <p>Rapprocher le fichier des immobilisations avec la comptabilité afin de corriger les écarts ou erreurs d'enregistrement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p>Justification des saisies comptables</p> <p>Établir systématiquement les fiches d'imputation comptables éditées à partir du logiciel Tom2pro et soumettre ces fiches au contrôle et à la signature du RAF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p>Organisation de la documentation comptable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifier les opérations des journaux de trésorerie par l'original des pièces comptables. - Justifier les avances accordées aux partenaires dans les classeurs des journaux des partenaires. - Justifier une opération de prise en charge uniquement par une fiche d'imputation à classer parmi les pièces justificatives de l'écriture de règlement subséquente. <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p>Suivi des comptes banques</p> <p>Établir et faire valider par le RAF et le Coordonnateur, les états de rapprochement bancaire mensuels au plus tard le 10 du mois suivant.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024

<p>Contrôles internes financiers et comptables</p> <p>Veiller à la consistance des pièces justificatives avant la signature d'un titre de paiement (chèque, ordre de virement) et veiller à l'exhaustivité des pièces justificatives lors du contrôle des fiches d'imputation comptable.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p>Organisation du service administratif et financier (SAF)</p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p>	RAF	12/2024
<p>Habilitations sur les comptes d'opérations</p> <p>Modifier les habilitations de signature des comptes d'opérations de sorte que le RSE signe conjointement avec le RAF en cas d'absence du Coordonnateur suivant autorisation de ce dernier.</p>	Coordonnateur / RAF / RSE / GOUVERNEMENT	12/2024
<p>Justifier et Autoriser les sorties d'immobilisations</p> <p>Aucune immobilisation ne doit sortir sans un document que justifie et aussi qu'autorise la sortie.</p>	RAF/COORDO	
<p>Faire les imputations budgétaires conformément aux comptes liées aux activités correspondantes du PTBA</p> <p>Faire des imputations conformément aux comptes liées aux activités correspondantes du PTBA.</p>	RAF/COMPTABLE	
<p>Vérifier et valider les brouillards de caisse respectivement par le Comptable et le RAF</p> <p>Mensuellement le comptable doit vérifier et le RAF doit valider les brouillards de caisse.</p>	RAF/COMPTABLE	
<p>Faire des rapprochements des montants du PTBA et celle du logiciel comptable.</p> <p>Faire des rapprochements des montants du PTBA et celle du logiciel comptable.</p>	RAF	
<p>Effectuer le paiement des impôts dans les délais établis par la loi</p> <p>Effectuer le paiement des impôts dans les délais établis par la loi, éviter les amendes et pénalités</p>	RAF/COMPTABLE	
<p>Envoyer tous les contrats à l'IGTSS, pour visa</p> <p>Envoyer tous les contrats à l'IGTSS, pour être visés et s'assurer que les procédures et la loi sont respectées</p>	RAF	
<p>Se conformer aux procédures d'appels d'offres à défaut d'obtenir l'ANO du bailleur</p> <p>Tous les contrats doivent passer par appel d'offres ou bien demander l'ANO des bailleurs.</p>	RPM/COORDO	

<p>Emettre des fiches/bons de réception signées par les bénéficiaires pour les distributions de semences</p> <p>Tous les contrats doivent passer par concours ou bien demander l'ANODEs bailleurs. Les beneficiaires doivent acquitter ou prouver la reception</p>		
<p>Demander aux partenaires de soumettre les etats financiers de justification des avances</p> <p>Demander aux partenaires de soumettre les etats financiers de justification des avances, et dans le cas contraire suspendre la convention.</p>	RAF/COMPTABLE	
<p>Regrouper les prestations de même nature pour déterminer la procédure de PM adéquate</p> <p>Pour des futurs contrats, regrouper l'ensemble du volume de la prestation permettant ainsi la determination de la methode de selection et de lancer le marche apres l'ANODEu bailleur.</p>	RPM/COORDO	
<p>Documenter les montants comptabilisés au titre de la contrepartie de l'Etat</p> <p>Les montants comptabilisés au titre de la contrepartie de l'Etat doivent etre etablies sur la base des justificatifs/piece comptables.</p>	RAF	
<p>Ne pas émettre de chèques/virements aus noms d'individus en lieu et place d'organisations partenaires</p> <p>Les partenaires doivent ouvrir un compte bancaire specialement pour recevoir les fonds du PADES, au cas contraire, le virement ne doit pas etre fait au nom d'individus mêmes responsables des organisations partenaires.</p>	RAF/COORDO	
<p>Continuer avec les demarches formelles sur la demande de remunerations des comptes speciaux.</p> <p>Continuer avec les demarches formelles sur la demande de remunerations des comptes speciaux.</p>	COORDO/RAF	



Investir dans les populations rurales

Guinée-Bissau

Economic Development Project for the Southern Regions

Rapport partiel de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Dates de mission: 10 au 21 Juin 2024

Date du document: 08/08/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 6947-GW

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Substantiel	Moyen
<i>Fragility and Security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Macroeconomic</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Governance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Political Commitment</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
<i>Policy Development and Implementation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Policy alignment</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Substantiel
<i>Project vulnerability to climate change impacts</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project vulnerability to environmental conditions</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Portée du projet	Moyen	Faible
<i>Technical Soundness</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Project Relevance</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Moyen
<i>Monitoring and Evaluation Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Implementation Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Gestion financière du projet	Moyen	Faible
<i>Project External Audit</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Project Accounting and Financial Reporting</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Project Internal Controls</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Project Budgeting</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Project Organization and Staffing</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Moyen
<i>Public Procurement Processes</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Capability in Public Procurement</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Accountability and Transparency</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Legal and Regulatory Framework</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
<i>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Greenhouse Gas Emissions</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Physical and Economic Resettlement</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Community health, safety and security</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Labour and Working Conditions</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Indigenous People</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Cultural Heritage</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Resource Efficiency and Pollution Prevention</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Biodiversity Conservation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Parties prenantes	Moyen	Moyen
<i>Stakeholder Grievances</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Stakeholder Engagement/Coordination</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Risque global	Substantiel	Moyen

Contexte national	Substantiel	Moyen
<i>Fragility and Security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
Risque: Risque que le pays soit vulnérable aux chocs naturels et d'origine humaine, notamment les troubles civils, les conflits ou la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance.	Élevé	Substantiel
Mesures d'atténuation: Utiliser véhicules MOST compliance, rester toujours informés		
<i>Macroeconomic</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Risque: Risque que les politiques macroéconomiques, telles que les politiques monétaires, budgétaires, de gestion/durabilité de la dette et commerciales, ne soient pas solides, ne soient pas viables ou soient vulnérables aux chocs internes ou externes (avec par exemple pour effet d'entraîner une forte inflation, de faibles réserves de change, d'importants déficits budgétaires ou un surendettement), ce qui compromet la capacité du gouvernement à mobiliser des financements de contrepartie et a un impact significatif sur la dynamique de marché des filières, notamment sur les prix du marché et les marges bénéficiaires des groupes cibles du projet.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Utiliser les paiements directs pour les montants importants		
<i>Governance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Risque: Risque que le pays présente des défaillances de gouvernance susceptibles de compromettre l'exécution du projet et la réalisation des objectifs de développement du projet. Cela peut être dû à la faiblesse ou à l'absence des éléments suivants: freins et contrepoids politiques; systèmes d'audit public; transparence de l'information à propos des règles, règlements et décisions du gouvernement; normes visant à prévenir la fraude et la corruption; qualité et transparence de l'affectation des ressources pour le développement rural.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Formation de l'UGP et des membres du gouvernement impliqués dans la mise en oeuvre des projets		
<i>Political Commitment</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>

<p>Risque:</p> <p>Risque que la situation politique du pays retarde ou neutralise potentiellement des décisions et engagements politiques clés (notamment l'approbation et l'application de lois et de règlements, et le financement de contrepartie dans les délais prévus) déterminants en vue de garantir le succès du projet. Il peut s'agir de divers facteurs: élections à venir, changements imminents de gouvernement, degré élevé d'instabilité/de renouvellement/d'incertitude politique, ou changements de priorités politiques.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le gouvernement actuel est issu d'un processus électoral démocratique.</p>		
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
<i>Policy Development and Implementation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<p>Risque:</p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne reposent pas sur une base factuelle solide, ne soient pas représentatives des vues des organisations de populations rurales, ne soient pas dotées de ressources suffisantes ou suffisamment appuyées par des cadres juridiques/réglementaires, ou ne soient pas viables, ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet va contribuer au diagnostic des organisations paysannes, la définition d'un plan d'action pour le renforcement des organisations paysannes afin qu'elles puissent contribuer à la définition et l'orientation des stratégies et politiques nationales en faveur des ruraux pauvres.</p>		
<i>Policy alignment</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<p>Risque:</p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne soient pas suffisamment favorables aux pauvres ou alignées sur les priorités du FIDA (par exemple sur des questions comme la terre, l'environnement, le climat, le genre, les peuples autochtones, la nutrition, les jeunes, la participation du secteur privé), ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Tout au long de la mise en œuvre, l'on veillera à ce que le projet reste aligné aux stratégies nationales et politiques publiques en particulier le PNIA et le COMPACT</p>		
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Substantiel
<i>Project vulnerability to climate change impacts</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<p>Risque:</p> <p>Risque que les aléas climatiques existants ou futurs, ou les événements climatiques extrêmes puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p>	Élevé	Substantiel

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La mitigation du risque climatique sera prise en compte dans les activités de renforcement des capacités de résilience au changement climatique (rôle des organisations de producteurs dans le renforcement des capacités de résilience, recherche de semences adaptées, mesures de conservation des eaux et des sols CES, etc.). Le projet étant classé dans une catégorie à « risque climatique élevé » il fera également l'objet d'une évaluation particulière de l'impact climatique. La mobilisation du financement d'une partie des fonds d'adaptation permettra de renforcer les activités de mitigation du risque climatique et la promotion des énergies vert.</p> <p>Le projet mettra en œuvre et vulgarisera les techniques d'agriculture climato-intelligente et procédera à l'information, éducation et communication environnementale. Il mettra en œuvre le suivi écologique et des mesures d'adaptation aux changements climatiques</p>		
<p>Project vulnerability to environmental conditions</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que les conditions environnementales ou les événements extrêmes existants ou futurs (tremblement de terre, éruption volcanique, érosion des terres, salinité, envasement, etc.) puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Au plan environnemental le projet vise la gestion durable des ressources naturelles en général à travers, notamment, l'amélioration de la disponibilité et de la gestion de l'eau par des aménagements hydroagricoles. En outre, pour assurer les meilleures conditions de prise en compte de l'environnement dans toutes les activités productives du projet un assistance technique internation est mobilisé pour l'actualisation du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES).</p>		
<p>Portée du projet</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Technical Soundness</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que des facteurs liés à la conception technique, comme une trop grande complexité, une innovation ou ambition excessive/insuffisante, le manque de prise en compte des enseignements tirés et des bonnes pratiques, une faible justification de la durabilité économique, sociale et environnementale, la faiblesse des fondements analytiques (notamment du fait qu'ils peuvent ne pas être disponibles), ou une conception trop rigide, puissent compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La phase d'extension du projet ne pose pas de problème dans la mise. Il faut s'assurer des compétences nécessaire soit à niveau nation ou de la sous-région.</p>		
<p>Project Relevance</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>Risque que les objectifs et les interventions du projet ne cadrent pas bien avec les priorités de développement du pays ou du FIDA, ou ne soient pas suffisamment pertinents ou adaptés aux besoins et aux priorités du groupe cible visé tout au long de la durée de vie du projet.</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet reste pertinent dans le contexte du pays, aligné aux Objectifs du ONIA et du COMPACT</p>		

Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Moyen
Monitoring and Evaluation Arrangements	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que les processus et systèmes de suivi-évaluation de l'organisme d'exécution du projet soient faibles ou inefficaces, entraînant une capacité limitée à suivre, valider, analyser et communiquer les résultats, à tirer des enseignements et à ajuster l'exécution en vue de saisir les opportunités et prendre des mesures correctives en temps opportun.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet achete et installe le logiciel la RUCHE dont l'installation permet de systematiser les données de S-E. la prochaine mission de 2024 pourra evaluer l'evolution</p>		
Implementation Arrangements	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que l'organisme d'exécution du projet ne dispose pas de ressources, de processus ou de systèmes adéquats pour gérer efficacement le projet (conformément à l'accord de financement et à tous les documents juridiques de base pertinents du FIDA) en vue de la réalisation des objectifs de développement envisagés. Il peut s'agir du manque de familiarité de l'organisme d'exécution du projet avec les projets/procédures du FIDA (ou d'une autre banque multilatérale de développement) et de son manque de capacité à coordonner/appuyer des modalités de mise en œuvre pouvant impliquer plusieurs organismes gouvernementaux, différents niveaux de gouvernement (ou des entités non gouvernementales), ou plusieurs bailleurs de fonds/organismes de financement ayant des procédures divergentes ou des exigences différentes en matière de communication de l'information.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>UGP doit être complété en particulier par un responsable d'ingénierie et inclusion sociale, genre et ciblage / ainsi qu'une assistance technique internationale (regionale) en passation des marchés</p>		
Gestion financière du projet	Moyen	Faible
Project External Audit	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>La ponctualité et la qualité du rapport d'audit ont été jugées comme étant modérément satisfaisantes: le rapport d'audit a été reçu dans les délais et le travail d'audit a été effectué conformément aux termes de référence approuvés. Cependant, les états financiers de l'exercice 2020 présentaient les anomalies ci-après: 1. L'appendice 2 du FIDA "Etat des sources et utilisations des fonds" n'est pas en cohérence avec le bilan parce qu'il indique un excédent de trésorerie de 227 953 501 F CFA contre un solde de trésorerie de 112 558 891 F CFA dans le bilan. 2. L'appendice 4 du FIDA "Etat de rapprochement du compte désigné: la ligne 4 indique un solde de 201 048 F CFA qui n'est pas cohérent avec le solde du relevé bancaire qui est débiteur de 526 236 F CFA. 3. Les notes aux états financiers ne font pas mention des principales politiques comptables utilisés par le projet dans la préparation des états financiers comme requis par le Syscohada. 4. L'état comparatif des dépenses par rapport aux prévisions ne reflète pas les réalisations globales du projet (c.-à-d. réalisations financières et engagements) parce que fait uniquement sur la base des décaissements réalisés alors que le projet utilise une comptabilité d'engagement.</p>	Moyen	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>L'audit de l'exercice 2021 a été effectué en mars 2022 pour les travaux sur site. Le projet doit s'assurer que les états manquants ou non conformes en 2020 sont conformes et inclus dans le rapport pour l'exercice 2021. Le délai de transmission des rapports au FIDA, avant le 30 juin 2022, doit également être respecté.</p>		
<p>Project Accounting and Financial Reporting</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Le Projet a effectué quelques améliorations sur le plan du reporting financier. Les états financiers trimestriels ont été envoyés au FIDA pour ce concerne le 4ème trimestre 2021 et le 1er trimestre 2022, ce qui n'était pas fait pour cette même période en 2021. Les états financiers annuels avant audit ont été envoyés au FIDA dans les délais. La majorité des recommandations d'audit et de supervision ont été mises en œuvre et des corrections ont été apportées. Cependant, le retard de la saisie comptable depuis février 2022 a entraîné un retard dans la soumission des DRF et dans l'élaboration des états de rapprochement bancaires notamment. Une faiblesse a été également notée dans le classement des pièces comptables.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le rattrapage de la saisie comptable est en cours et devrait aboutir à la soumission de la DRF en fin juin.</p>		
<p>Project Internal Controls</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Quelques cas de faiblesse sur contrôle interne ont été constatés, notamment sur le don RPSF 1 : il y a eu fourniture de 100 tonnes de semences de riz par un fournisseur individuel payé par différents chèques pour un total de 60 millions F CFA pour chacune des campagnes agricoles 2021 et 2022, soit un total de 120 millions alors que le contrat indiquait un paiement par virement bancaire. Le bon de réception des semences est signé uniquement par un agent du PADES. Les mécanismes de contrôle interne ont été prévus dans le manuel de procédures mais dans la pratique, il y a des faiblesses à ce niveau avec notamment le manque d'Assistant Administratif et Financier depuis décembre 2021. Actuellement, la gestion des actifs tels que le stock de bons de carburant est assuré partiellement par le Comptable et la RAF, ce qui ne constitue pas une bonne ségrégation des tâches. Lors de la dernière mission d'audit, plusieurs recommandations ont été formulées pour remédier aux lacunes des mécanismes de contrôle interne. Le tableau de suivi de ces recommandations permet de constater que la plupart des recommandations ont été mises en œuvre et des corrections ont été apportées. En ce concerne les recommandations de la dernière mission de supervision, elles ont été globalement mises en œuvre.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La mission recommande pour les opérations futures éventuelles, de payer le fournisseur par virement bancaire ou signer un avenant pour changer les modalités de paiement. La mission recommande d'organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.). Pour renforcer le contrôle interne sur les distributions de biens, vivres et intrants, les représentants des trois entités suivantes doivent signer la liste pour attester de la véracité des informations liées à la distribution : CDIT, Association Villageoise, ONG. Les agents du PADES doivent valider chaque liste avec trois signatures requises: Responsable Ingénierie Sociale, Agronome et Responsable Suivi-Evaluation. Le Coordonnateur du PADES devra ensuite examiner tous ces documents et les valider puis les transférer au RAF pour prise en compte comme justificatifs pour la DRF.</p>		
<p>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</p>	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Le PADES a un bon niveau de décaissement. La réallocation a été effectuée en 2022 et toutes les catégories présentent des taux de décaissement acceptables. Au 31 mai 2022, les taux de décaissements sont de 99,99 % pour le prêt et le don initial du FIDA ; 73,50% pour le prêt additionnel ; 86,40% pour le don additionnel et 89,81% sur le prêt OFID.</p> <p>Cependant un arrêt maladie du Comptable pendant près de deux mois en mars et avril 2022 a ralenti la saisie de la comptabilité et à ce jour les dépenses de Janvier à Mai ne sont pas encore soumises en DRF.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le rattrapage de la saisie comptable est en cours et devrait aboutir à la soumission de la DRF en fin juin.</p>		
Project Budgeting	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Le Comité de Pilotage s'est réuni le 23 décembre 2021 ; le projet a pris en compte les recommandations de cet organe et du FIDA et a demandé la non objection le 12 janvier 2022. Après échanges, l'ANO du FIDA a été obtenu le 7 février 2022. Le taux d'exécution financière du PTBA 2021 a été de 61% (63% pour la composante A ; 57% pour la composante B ; 65% pour la composante C et 87% pour la composante RPSF. Ces taux sont moyens s'expliquent en grande partie par le retard dans l'approbation du PTBA et le déblocage des fonds qui n'a eu lieu qu'à la fin de 2021.</p> <p>Pour le PTBA 2022, les taux d'exécution financière au 30/04/2022 sont très faibles : 10% sur le PTBA global et 9% ; 2% ; 25% et 4% respectivement pour les composantes A, B, C et RPSF. Le projet compte présenter un PTBA révisé dans le cadre de l'extension prévue pour la durée du projet.</p> <p>Le budget a été saisi dans le logiciel TOM2PRO et les états de suivi budgétaire sont produits automatiquement. Cependant, l'analyse des écarts entre dépenses réelles et dépenses prévues n'est pas documentée.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>L'analyse des écarts entre dépenses réelles et dépenses prévues doit être documentée par des PV de réunions dédiées à cette analyse.</p>		
Project Organization and Staffing	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>La mission d'Avril 2021 avait constaté que l'effectif du SAF ne permettait pas une bonne ségrégation des tâches et avait recommandé d'engager un Assistant Administratif et Financier (AAF) sous un contrat de consultance. Cela a été réalisé: un AAF a été recruté en Avril 2021 pour un contrat d'un an. Cependant, ce dernier a démissionné en décembre 2021 suite à son recrutement au projet REDE.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La mission recommande de recruter d'un nouveau AAF et d'organiser une assistance technique pour assurer l'application effective des tâches réparties entre le RAF, le Comptable et l'AAF.</p>		
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Moyen
Public Procurement Processes	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Risque que les processus de passation de marchés et les structures de marché (méthodes, planification, appels d'offres, attribution et gestion des marchés) soient inefficaces ou anticoncurrentiels, entraînant une mauvaise utilisation des fonds du projet ou une mise en œuvre non optimale du projet et une réalisation insuffisante de ses objectifs.</p>	Substantiel	Moyen

Mesures d'atténuation: Le FIDA appui la mise en place de dispositifs de controle		
Capability in Public Procurement	Substantiel	Moyen
Risque: Risque que l'organisme d'exécution ne dispose pas de processus, procédures, systèmes et personnel solides pour assurer l'administration, la supervision et la gestion des contacts, ce qui a des effets négatifs sur les résultats du projet en matière de développement.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Le FIDA met en place un dispositif de renforcement des capacités des PMU		
Accountability and Transparency	Moyen	Moyen
Risque: Risque que les dispositions en matière de responsabilité, de transparence et de contrôle (notamment le traitement des plaintes concernant, par exemple, les cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou encore de fraude et de corruption) ne permettent pas de préserver l'intégrité de la passation des marchés et de l'exécution des contrats, entraînant ainsi des utilisations involontaires de fonds, des erreurs d'approvisionnement, des cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou l'exécution de marchés ne tenant pas compte des exigences en matière de délais, de coûts et de qualité.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Suivi regulier des passations de marchés à travers NOTUS et OPEN pour le controle a priori		
Legal and Regulatory Framework	Substantiel	Moyen
Risque: Risque que la capacité et les pratiques réglementaires et institutionnelles de l'emprunteur (notamment le respect des lois) soient inadéquates pour mener les passations de marché tout en optimisant le rapport qualité/prix avec intégrité.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Le FIDA organise des formations en passation sur les procedures et outils de passation des marchés.		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards	Moyen	Moyen
Risque: Risque que le projet puisse accroître sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Greenhouse Gas Emissions	Faible	Faible

Risque: Risque que le projet augmente considérablement les émissions de gaz à effet de serre et contribue ainsi aux changements climatiques anthropiques.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Physical and Economic Resettlement	Faible	Faible
Risque: Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social, culturel ou économique négatif important, notamment auprès des groupes marginalisés, du fait de l'acquisition de terres et de la perte involontaire de terres, d'actifs, d'accès aux actifs, de sources de revenus ou de moyens d'existence.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Community health, safety and security	Moyen	Faible
Risque: Risque que le projet puisse avoir des effets négatifs importants sur l'état de santé/sécurité physique, mentale, nutritionnelle ou sociale d'un individu, d'un groupe ou d'une population, notamment en raison de la violence sexiste.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Labour and Working Conditions	Faible	Faible
Risque: Risque que le projet puisse entraîner des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses/insalubres pour les personnes employées spécifiquement pour le projet, notamment les tiers et les principaux fournisseurs.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Indigenous People	Faible	Faible
Risque: Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social ou économique négatif important sur les peuples autochtones, ou qu'il entraîne des menaces pour les ressources ayant une importance historique ou culturelle pour eux, ou la perte de ces ressources.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Cultural Heritage	Moyen	Faible
Risque: Risque que le projet puisse causer une dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte.	Moyen	Faible

Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Resource Efficiency and Pollution Prevention	Moyen	Moyen
Risque: Risque que le projet puisse causer une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources limitées pouvant menacer les personnes, les services écosystémiques et l'environnement aux niveaux local, régional et mondial.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Biodiversity Conservation	Substantiel	Moyen
Risque: Risque que le projet puisse causer des menaces importantes à la biodiversité ou la perte de celle-ci, mais aussi en ce qui concerne la disponibilité d'aliments nutritifs diversifiés, les écosystèmes et les services écosystémiques, les territoires des peuples autochtones, ou l'utilisation/la production non durable des ressources naturelles vivantes.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: Default mitigation text		
Parties prenantes	Moyen	Moyen
Stakeholder Grievances	Moyen	Moyen
Risque: Risque que le projet comporte des processus de règlement des doléances/plaintes inefficaces (notamment en ce qui concerne les allégations de non-respect des normes du FIDA en matière environnementale, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles), débouchant sur le non-traitement de plaintes de parties prenantes, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Le projet fait l'actualisation du PESEC et du PGES. la prochaine mission fera une évaluation approfondie		
Stakeholder Engagement/Coordination	Moyen	Moyen
Risque: Risque que les parties prenantes pertinentes ne soient pas identifiées, ou que la divulgation d'informations, la consultation/coordination avec les parties prenantes et leur adhésion aux objectifs du projet, la réalisation des interventions et la promotion de pratiques environnementales et sociales saines (par exemple avec le gouvernement, les groupes cibles du projet, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution, le secteur privé, y compris les intermédiaires financiers) soient inadéquates/insuffisantes, entraînant des malentendus ou l'opposition des parties prenantes, ou des chevauchements/incohérences entre des partenaires travaillant dans la même zone cible, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Le gouvernement participe à toutes les décisions et les bénéficiaires sont associés au bilan et à la programmation du projet.		

